



RAPPORT FINANCIER 2013

SOMMAIRE

Rapport du Trésorier	Page 3
Comptes annuels 2013	Page 9
Bilan 2013	Page 11
Compte de Résultat 2013	Page 15
Annexe aux comptes annuels 2013	Page 18
Principes comptables	Page 19
Faits marquants de l'exercice	Page 20
Notes sur le Bilan	Page 21
Compte d'Emploi des Ressources 2013	Page 41
Notes sur le Compte d'Emploi des Ressources	Page 44

Rapport du Trésorier

LES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE 2013

EMPLOIS

L'année 2013 est marquée par une diminution de nos emplois, de 103.2 M€ à 100.2 M€ et surtout de nos missions sociales (de 88.4 M€ à 83 M€). Celle-ci s'explique avant tout par la baisse du volume opérationnel d'ACF France, de 71.9 M€ à 61.3 M€ (-15 %). Ceci est dû à la fois à des difficultés accrues de sécurité et d'accès, ayant limité la capacité des équipes « Opérations » à intervenir sur certains terrains, et aussi à l'absence en 2013 d'urgence humanitaire de grande ampleur sur les terrains d'intervention d'ACF France, alors qu'en 2011 et 2012 nos opérations étaient encore marquées par des crises humanitaires majeures, comme celles ayant frappé Haïti, la Côte d'Ivoire ou bien la Corne de l'Afrique. A l'inverse, la plus importante crise de 2013, pour laquelle ACF a collecté 4,3 millions d'euros de fonds d'origine privée, fut celle des Philippines, où c'est ACF Espagne qui est intervenu, utilisant ainsi les fonds collectés en France. Quant à une autre crise humanitaire d'envergure, la crise syrienne, ACF a bel et bien commencé à intervenir, en l'occurrence sur des terrains limitrophes, en Jordanie et en Irak (Kurdistan), mais avec des programmes ayant démarré fin 2013 sans que ces opérations n'aient un effet significatif sur l'année. Les terrains d'intervention majeurs restent le Sahel avec 12.2 M€, en hausse de 8%, et la Corne de l'Afrique avec 12.1 M€, en baisse de 13 %.

En 2013, ACF France a encore vu ses activités se concentrer sur des missions de taille permettant de mieux absorber nos coûts fixes : en 2013, 41 % de nos missions avaient des dépenses opérationnelles supérieures à 3 M€, contre 65 % en 2012 et 50 % en 2011. A titre de comparaison, seulement 16 % des missions franchissaient ce seuil en 2005.

Les frais de recherche de fonds ont augmenté de 10.4 M€ à 12.1 M€, ce qui a permis à ACF d'investir pour les années futures (recrutement de nouveaux donateurs en France et à l'international et fidélisation des donateurs actuels). Dans un contexte économique difficile en France, les ressources collectées auprès du public ont augmenté de 37,2 M€ à 38,7 M€ avec l'urgence Philippines de fin d'année.

Les frais de fonctionnement ont eux aussi augmenté de 4.4 M€ à 5.1 M€ (+16 %) mais moins que prévu au budget compte tenu d'une année difficile. Cette hausse est principalement due à des investissements dans les systèmes d'information, afin de sécuriser et moderniser nos fonctionnements : renforcement de l'équipe, élaboration du modèle de données, indispensable pour assurer la cohérence des développements à venir, création d'un Intranet, préparation d'un SI Logistique.

RESSOURCES

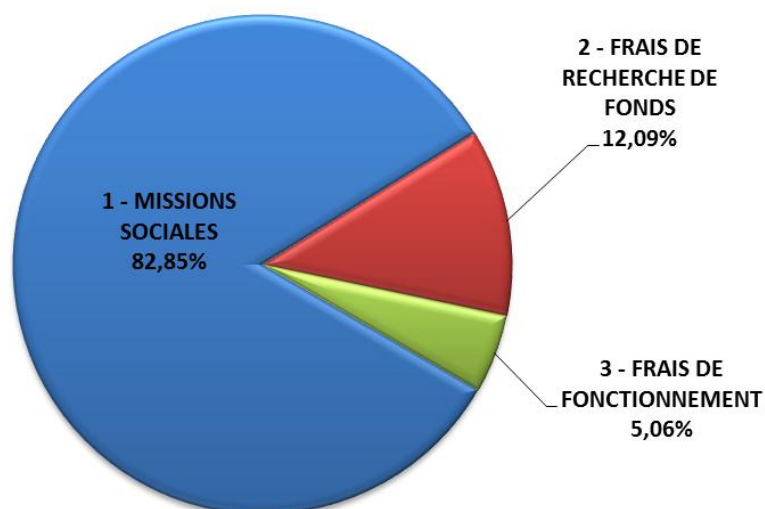
En 2013, la part des subventions et autres concours publics s'est réduite : ils ont représenté 53 % des ressources en 2013 contre 55,6 % des ressources en 2012 (- 260 points de base) soit 52.1 M€ contre 55.9 M€ en 2012, soit une baisse significative de 3.8 M€. La première explication est la baisse des financements par l'agence européenne ECHO, à hauteur de 3.4 M€, notamment car ECHO a réorienté une partie de ses ressources vers la crise syrienne, crise sur laquelle ACF France n'était pas présente. Mais les baisses ont affecté aussi d'autres agences comme par exemple les

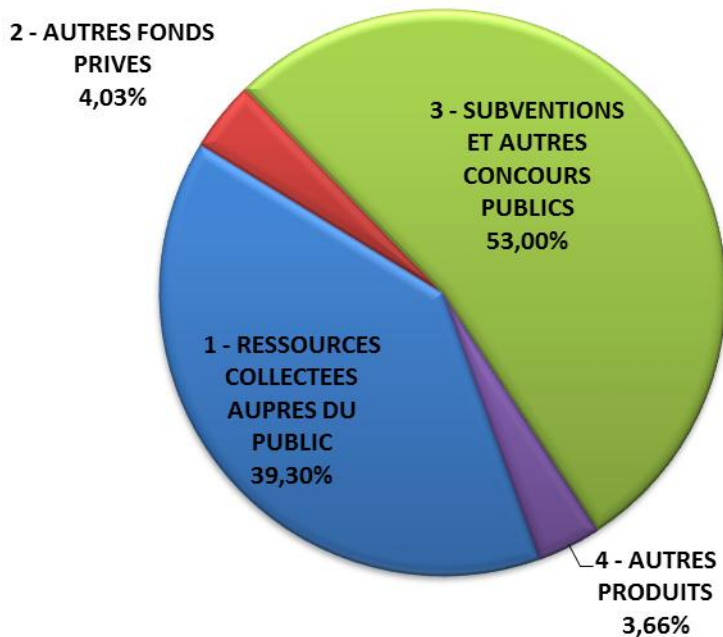
financements des gouvernements suédois et américain. Le développement de relations de partenariat plus fortes, avec davantage de bailleurs, sous forme de macro-grants pluriannuels par exemple, est un axe de travail actuel pour renforcer encore la diversité des financements et donc la solidité de nos ressources.

La part des fonds d'origine privée sous forme de dons et legs a augmenté pour atteindre le montant de 38.7 M€ contre 37.2 M€ en 2012. Dans un contexte de collecte difficile en France, la hausse est principalement due à une collecte importante au profit des Philippines, sous forme de fonds dédiés ayant alimenté les opérations pilotées par ACF Espagne.

RATIOS CER

En 2013 notre ratio d'emploi de nos ressources à nos missions sociales s'est dégradé pour atteindre 82,9 % contre 85,7 % en 2012 (-280 points de base). La raison principale est la décroissance de nos activités opérationnelles, déjà évoquée, combinée à la hausse de nos frais de fonctionnement, très directement liée aux dépenses dans les systèmes d'information d'ACF, et dans une modernisation nécessaire pour assurer la pérennité et l'amélioration des modes de fonctionnement. Dans un contexte difficile, il avait été décidé de ne pas déclencher différentes dépenses de frais fixes, pourtant envisagées au budget. Ceci a permis de limiter la dégradation de ce ratio.





RESULTAT

Le budget 2013 d'ACF France prévoyait d'utiliser une partie de notre Réserve Pour Projet Associatif (RPPA), pour un montant de 3.7 M€, afin de financer des dépenses de missions sociales. Sur cette somme, 3.5 M€ ont été effectivement dépensés. Comme ces dépenses ne sont pas financées par des recettes de l'exercice 2013, elles apparaissent comme une perte du même montant sur 2013. Par ailleurs, ACF France a enregistré sur son exercice 2013 une provision exceptionnelle de 766 K€ liée au déménagement prévu à l'été 2014, correspondant un risque de double loyer sur la durée de baux restant dus après le déménagement, et à des dépréciations d'immobilisations. Au final, ACF France enregistre une perte de 4 M€ sur l'exercice, principalement pour les deux raisons citées. Pour rappel, ACF France avait prévu une perte sur l'exercice de 3.6 M€, due à l'utilisation des réserves, sans prendre en compte les éléments exceptionnels liés au déménagement. En effet, les coûts associés au déménagement n'étaient pas inclus dans le budget 2013, car lors de l'élaboration en 2012 du budget 2013, le déménagement n'était pas voté. Il s'agit donc ici d'une anticipation de charge, car les coûts associés au budget étaient bien présents dans le budget 2014.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée générale du 14 juin 2014 de se prononcer sur la proposition d'affectation de la perte de 4 005 688 € de 2013, incluant certaines charges à affecter sur la Réserve Pour Projet Associatif (« RPPA »), à hauteur de 3 524 871 €, et un montant résiduel de 480 817 €, à affecter selon le tableau ci-après :

(en euros)	Au 31.12.2013 (avant affectation du résultat 2013)	Affectation du résultat 2013		Au 31.12.2013 (après affectation du résultat 2013)
		Diminution	Augmentation	
Fonds associatifs	21 775 000	480 817		21 294 183
Réserves pour projet associatif dont :	19 934 670	3 524 871	-	16 409 799
- Recherche Appliquée	1 750 000	200 000		1 550 000
- Programmes opérationnels	12 586 390	2 868 570		9 717 820
- Développement international	5 086 280	456 301		4 629 979
- Développement du Système d'Informations	512 000			512 000
Résultat de l'exercice	-4 005 688	-4 005 688		0
TOTAL FONDS PROPRES	37 703 982	0	0	37 703 982

En 2013, nous n'avons pas réussi à reconstituer nos réserves. Néanmoins, ACF dispose encore de réserves suffisantes pour pallier à un aléa, puisque nos réserves sous forme de « Fonds Associatifs » représentent 21.3 M€, soit l'équivalent de 2,5 mois des emplois de l'année 2013. A ces fonds associatifs s'ajoute le Fonds de Réserve pour Projet Associatif, destiné à financer des projets opérationnels, des programmes de recherche appliquée, à soutenir le développement du réseau ACF International, ainsi que le développement et l'évolution du système d'information. Au total, nos réserves représentent un total de 37.7 M€. Toutefois, reconstituer nos réserves est un enjeu des années à venir si ACF continue à s'inscrire dans une logique de croissance, de façon à ce que notre association dispose toujours d'une marge de sécurité proportionnelle au même nombre de mois d'opérations et activités.

PERSPECTIVES 2014

Le budget de l'exercice 2014 voté en Conseil d'Administration du 18 décembre 2013 fait apparaître un montant total des emplois de 106.9 M€, en augmentation par rapport au réalisé 2013 (+ 7 %), dont 88.6 M€ en Missions Sociales (+7 %), et un déficit de 3.3 M€. Le 19 mars 2014, le CA a validé un budget modificatif intégrant une augmentation de ressources privées de 0.6 M€ et une réduction de dépenses de 0.4 M€, portant le total des emplois à 106.5 M€ et le déficit à 2.4 M€.

En termes d'opérations le budget 2014 est ambitieux, à 72 M€, à comparer avec 61.3 M€ en réalisé 2013 (+17 %). Cette hausse importante est le reflet notamment du développement des activités d'ACF France liées à la crise syrienne, avec des missions en Jordanie et en Irak démarrées fin 2013 et se développant fortement en 2014 grâce à des bailleurs prêts à des financements importants. Mais en 2014 ACF France voit aussi croître de façon significative ses missions en République Centrafricaine (RCA) en réponse à la crise encore en cours, tandis que les missions de la zone sahélienne continuent de progresser. Ces différents éléments ont été intégrés dans notre budget de 62 millions d'euros de fonds collectés auprès des bailleurs, à comparer avec 52 M€ en réalisé 2013. La hausse est importante mais reflète plutôt un réalisé 2013 inférieur à ce qui aurait pu être atteint si nous avions été en mesure de réaliser sur l'année certains programmes.

Il est à noter que 2014 prévoit la création d'une Unité de Relations avec les Bailleurs Publics (Donors Management Unit) dont l'objectif est de développer des relations encore plus fortes avec les grands bailleurs de fonds, résultant en des financements plus conséquents, pluriannuels (« macrogrants »).

Pour 2014, dans un contexte économiquement difficile en France, nous conservons des ambitions

en termes de collecte de fonds privés, avec une cible budgétée de 40.3 M€, à comparer avec 41.7 M€ en 2013, ou à 37.4 M€ si l'on exclue les 4.3 M€ de la collecte dédiée aux Philippines.
En 2014, le budget Frais de Fonctionnement est en repli, de 5.6 M€ en 2013 à 5.2 M€ en 2014 (-7%), mais en légère augmentation par rapport au réalisé 2013 (5.1 M€). Notre ratio "missions sociales" du CER est prévu à 83 %.

Comptes annuels 2013

BILAN 2013

Bilan

Actif

(en euros)	Note	31.12.2013		31.12.2012	
		Montant Brut	Amortissements & Dépréciations	Montant Net	Montant Net
Immobilisations incorporelles					
Logiciels informatiques		502 346	468 207	34 140	38 413
Immobilisations corporelles					
<i>Immobilisations corporelles "siège"</i>					
Agencements & installations		1 456 312	1 354 926	101 385	248 963
Matériel informatique & téléphonique		1 281 796	995 816	285 980	285 850
Matériel de bureau		76 013	76 013	-	-
Matériel vidéo		51 103	37 995	13 108	17 141
Mobilier		64 332	32 758	31 575	21 440
Matériel technique pour la recherche		41 890	41 890	-	-
Immobilisations en cours		21 563	-	21 563	-
<i>Immobilisations corporelles "missions"</i>					
Matériel de transport		2 171 966	1 711 628	460 337	559 789
Matériel radio et communication		421 358	360 601	60 757	48 965
Matériel informatique		3 518	3 518	-	98
Immobilisations financières					
Prêts		842 556	145 184	697 372	662 137
Dépôt garantie loyer Paris		543 506		543 506	291 218
Dépôts et Cautionnements Missions		143 232	27 343	115 889	201 595
Actif Immobilisé	(1)	7 621 491	5 255 880	2 365 611	2 375 609
Stocks	(2)	1 455 768	39 527	1 416 241	1 266 681
Créances Bailleurs de	(3)	16 159 888	1 195 129	14 964 758	18 052 557
Autres créances	(3)	2 691 485		2 691 485	2 966 503
Créances sur réseau i	(3)	2 239 557	-	2 239 557	1 001 588
Valeurs mobilières de	(4)	23 055 586		23 055 586	33 946 192
Disponibilités "missio	(5)	4 678 099		4 678 099	4 864 677
Disponibilités "siège"	(5)	18 116 356		18 116 356	5 962 358
Actif circulant		68 396 738	1 234 656	67 162 082	68 060 557
Charges constatées d'avance		717 345		717 345	665 506
Ecart de conversion actif		728 895		728 895	1 255 984
Comptes de régularisation		1 446 240		1 446 240	1 921 490
TOTAL DE L'ACTIF		77 464 469	6 490 536	70 973 934	72 357 656

Bilan

Passif

(en euros)	Note	31.12.2013	31.12.2012
a) Fonds propres			
Fonds associatifs		21 775 000	20 000 000
Réserves pour projet associatif		19 934 670	18 887 407
Recherche appliquée		1 750 000	1 400 000
Programmes opérationnels		12 586 390	12 587 407
Développement international		5 086 280	4 900 000
Développement du système d'information		512 000	
Résultat de l'exercice	-	4 005 688	2 822 263
b) Autres fonds		-	
Fonds Associatifs et réserves	(6)	37 703 982	41 709 670
Provisions pour risques		2 726 450	2 582 247
Provisions pour charges		-	158 023
Provisions pour risques & charges	(7)	2 726 450	2 740 269
Fonds dédiés	(8)	8 742 797	6 595 999
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Avances Bailleurs de fonds	(9)	10 789 017	12 093 346
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	(9)	4 039 904	3 165 597
Dettes fiscales & sociales	(9)	4 177 248	3 643 226
Autres dettes		312 770	166 142
Dettes sur réseau international ACF	(9)	1 391 013	1 331 268
Dettes		20 709 952	20 399 579
Produits constatés d'avance		517	
Ecart de conversion passif		1 090 236	912 140
Comptes de régularisation		1 090 754	912 140
TOTAL DU PASSIF		70 973 934	72 357 656

COMPTE DE RESULTAT 2013

Partie I

<i>(en euros)</i>	2013	2012
Subventions d'exploitation	53 119 335	58 004 640
Dons	33 939 284	32 644 871
Legs	1 032 174	1 047 781
Mécénat, parrainage et autres concours privés	2 261 904	1 750 618
Cotisations	11 790	11 250
Produits de manifestations	4 409 564	4 229 714
Autres produits	1 907 030	1 199 089
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	2 028 848	2 929 513
Produits d'exploitation	98 709 928	101 817 477
Achats matières premières, autres approv et charges externes	47 248 003	52 890 234
Impôts, taxes et versements assimilés	2 205 987	1 712 155
Charges de personnel	42 724 283	44 752 132
Personnel siège et missions	26 185 222	26 555 034
<i>Salaires et traitements</i>	<i>13 425 081</i>	<i>12 276 278</i>
<i>Charges sociales</i>	<i>5 996 928</i>	<i>5 706 614</i>
<i>Volontaires et frais annexes</i>	<i>6 763 212</i>	<i>8 572 142</i>
Personnel local	16 539 061	18 197 099
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 196 510	2 183 096
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	528 902	486 076
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 038 319	976 796
Pour risques et charges : dotations aux provisions	629 289	720 224
Subventions accordées par l'association	5 077 885	1 362 408
Autres charges	459	535
Charges d'exploitation	99 453 127	102 900 560
I. RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-743 199	-1 083 083

Partie II

<i>(en euros)</i>	2013	2012
Revenus des placements, intérêts et produits assimilés	77 696	4 925
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	124 938	264 958
Différences positives de change	1 001 410	1 051 722
Reprises sur provisions et dépréciations, transferts de charges	1 255 984	862 920
Produits financiers	2 460 029	2 184 525
Intérêts et charges assimilées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Différences négatives de change	1 523 154	1 588 956
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	728 896	1 255 984
Charges financières	2 252 050	2 844 940
II. RESULTAT FINANCIER	207 979	-660 415
III. RESULTAT COURANT (I + II)	-535 220	-1 743 497
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	126 058	106 802
Produits exceptionnels sur opérations en capital	80 234	34 308
Reprises sur provisions et dépréciations, transferts de charges	0	0
Produits exceptionnels	206 292	141 109
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	749 618	338 640
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13 551	19 728
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	766 236	741
Charges exceptionnelles	1 529 405	359 109
IV. RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 323 113	-217 999
Impôt sur les sociétés	556	904
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	3 622 049	7 701 295
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	5 768 848	2 916 632
Total des produits	104 998 297	111 844 407
Total des charges	109 003 985	109 022 144
EXCEDENT ou INSUFFISANCE (III + IV)	-4 005 688	2 822 263
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat		
Dons en nature	4 659 620	2 039 223
Prestations en nature	1 344 749	45 385
Produits	6 004 369	2 084 608
Missions sociales	6 004 369	2 084 608
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
Charges	6 004 369	2 084 608

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Principes comptables généraux

Les comptes annuels de l'exercice 2013 ont été établis et présentés conformément :

- aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif et définies par le règlement 99-01 et 99-03 du CRC, sauf en matière de comptabilisation des subventions. En effet, celles-ci sont inscrites au compte de résultat, comme les exercices précédents, en fonction de l'avancement des dépenses engagées. Le choix de cette méthode est toutefois sans incidence sur le résultat.
- aux règlements relatifs à la comptabilisation, l'évaluation et la dépréciation des actifs et à l'enregistrement des passifs.

Les règles d'établissement des comptes annuels respectent les principes comptables de :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- prudence.

Les principales règles et méthodes comptables retenues sont exposées au cours des différentes notes qui suivent sur les comptes annuels, se rapportant chacune à un poste spécifique du bilan et du compte de résultat. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Conformément à l'article 8 de l'Ordonnance du 28 juillet 2005, et à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2006, le Compte d'emploi des ressources (CER) est inclus dans l'annexe aux comptes annuels, et à ce titre, entre de droit dans le cadre de la certification par notre Commissaire aux Comptes. Le CER a été établi selon le modèle homologué par le CNC (CRC du 7 mai 2008, arrêté du 11/12/2008).

Le compte de résultat est établi à partir des données issues de la comptabilité générale et conformément à l'article 511-2 du PCG. Sa présentation, en application de ces règles, permet une lecture en liste des charges et produits par nature.

Faits marquants de l'exercice

L'année 2013 marque une évolution importante par rapport aux années précédentes, d'une part parce que l'activité opérationnelle est en baisse, mais également parce que le résultat net est négatif.

Le niveau global d'activité en 2013 est en baisse modérée par rapport à l'année précédente, le total général des emplois passant de 112 M€ à 109 M€ (- 3 %).

En effet, l'activité opérationnelle en 2013 est en retrait par rapport à l'année 2012. Ceci est dû à la fin de certains programmes liés aux urgences 2010 (séisme Haïti) et 2011 (Corne de l'Afrique), alors que les nouvelles situations d'urgence (Centrafrique) n'ont pas toujours permis de mettre en œuvre, à cause de questions de sécurité en empêchant l'accès, une réponse de même ampleur. En ce qui concerne l'autre urgence majeure de l'année 2013, la crise Syrienne, Action contre la Faim a ouvert deux nouvelles missions, la Jordanie et l'Irak (Kurdistan) et des programmes ont démarré en fin d'année. Les autres pays concernés, la Syrie, le Liban et la Turquie sont « opérés » à partir de notre consœur Accion contra el Hambre (ACH - Espagne). Il en est de même pour les Philippines. Dans ce dernier cas cependant, Action contre la Faim s'est fortement mobilisée aux côtés de ACH pour répondre aux besoins immenses générés par le passage du typhon Haiyan, en dépêchant ses équipes d'urgence et en envoyant sur place une partie de ses stocks d'urgence.

En ce qui concerne les ressources collectées, il faut distinguer les ressources collectées auprès du public et les subventions.

- Les ressources collectées auprès du public passent de 37.2 M€ à 38.7 M€ (+1.5 M€). Cette augmentation est attribuable à la réponse de la générosité du public en faveur de l'urgence Philippines, ce qui se traduit par une augmentation des dons manuels affectés qui passent de 0.4 M€ à 3.8 M€. En revanche, les dons manuels non affectés sont en baisse, de 31.2 M€ à 29.2 M€.
- Les subventions, en diminution, passent de 55.9 M€ en 2012 à 52,1 M€ en 2013. Ce montant inclut 3.7 M€ de subventions reçues concernant principalement les Philippines et le Pakistan, transférées aux autres sièges d'Action contre la Faim en Espagne et aux Etats Unis.

On notera également une augmentation des dépenses en faveur du développement du réseau ACF International.

- ACF Development a été créée en 2012 pour favoriser le développement de la collecte à l'international, par le moyen de prêts aux autres membres du réseau, afin de les aider à financer des actions de collecte, et par la création de nouvelles entités, afin de développer la collecte de fonds dans de nouveaux pays. A ce titre, Action contre la Faim a consenti 0.6 M€ de prêts et a financé un apport de 0.3 M€ (enregistrés en charges exceptionnelles) à ACF Development.
- Une nouvelle Fondation pour la Recherche contre la Faim a été créée en 2013. Cette fondation abritée par l'Institut de France, a vocation à financer des programmes de recherche menés par les membres du réseau ACF International, en faisant appel à la générosité du public. Action contre la Faim s'est engagée à verser un apport de 200 K€ sur cinq ans, apport enregistré comme charge exceptionnelle dans nos comptes 2013.
- Un nouveau prêt a été consenti par Action Contre la Faim auprès d'ACF Canada, pour un montant total de 0.2 M€. Le prêt antérieurement consenti en 2011 pour financer une action de collecte n'ayant pas été remboursé à son échéance en mars 2014, une provision pour dépréciation a été passée pour la totalité, soit 0,1 M€.

Action contre la Faim a pris la décision de regrouper en un bâtiment unique les équipes du siège actuellement réparties sur quatre sites distincts. Un bail de neuf ans a été signé pour les locaux situés porte de Clichy à Paris, et le déménagement est prévu pour le 30 juin 2014. De ce fait, une provision exceptionnelle de 0,6 M€ correspondant aux loyers restants dus au-delà de cette date a été passée. De même, des installations et matériels qui ne seront pas transférés ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation, à hauteur de 0,1 M€.

Au final, Action contre la Faim enregistre en 2013 une perte de 4 M€, dont 1.5 M€ de charges exceptionnelles, et 3.5 M€ de dépenses à affecter à la Réserve pour Projet Associatif.

- Fraude en Sierra Leone

ACF a été victime d'une fraude au cours du premier trimestre 2013 dont l'impact financier avait été provisionné dans les comptes 2012. A la clôture 2013, l'ensemble des pertes a été constaté en charges exceptionnelles. L'impact de cette fraude sur les comptes 2013 est donc nul. Au cours de l'année 2013, ACF France a mis en œuvre un plan anti-fraude au siège et sur le terrain. Celui-ci a commencé à être déployé sur ses missions au cours de l'année. Le déploiement se poursuit en 2014 sur l'ensemble des missions.

Notes sur le bilan

Remarque sur le périmètre

Action Contre la Faim est membre d'un réseau International, ACF International. Les comptes présentés ici sont ceux d'ACF France. En effet, les différentes entités du réseau ACF International étant indépendantes les unes des autres, les comptes ne font pas l'objet d'une présentation combinée.

Note 1 : Actif immobilisé

Les immobilisations de l'Association sont enregistrées et valorisées conformément aux normes édictées par le règlement sur les actifs.

Les immobilisations situées en France, au siège de l'association, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du règlement CRC 2004-06, et sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité :

Logiciels informatiques	3 ans
Agencements & installations	5 à 9 ans
Matériel informatique & téléphonique	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel vidéo	5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Les biens d'équipement (matériel de transport, de radio et de communication) situés sur les missions, acquis sur fonds propres et dont la valeur unitaire est supérieure à 2 000 €, sont inscrits en immobilisations à leur coût d'acquisition.

Depuis 2008, la durée d'amortissement de ces équipements et véhicules a été alignée sur la durée de refacturation aux bailleurs :

Matériel de transport	2 à 3 ans
Matériel de télécommunication :	1 à 2 ans
Matériel informatique et vidéo :	1 an
Autres gros équipements programme :	1 à 2 ans
Autres équipements :	1 à 2 ans

Pour tout autre équipement, non inclus dans cette liste, acquis sur fonds propres et dont la valeur est supérieure à 15 000 €, la durée d'amortissement est déterminée en fonction de sa durée de vie économique.

Les biens d'équipement situés sur les missions, dont l'achat est financé directement par les bailleurs de fonds sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des missions.

Les méthodes de comptabilisation des immobilisations situées en France et sur les missions restent inchangées.

La variation des immobilisations depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	Total au 31.12.2012	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Total au 31.12.2013
Logiciels informatiques	488 469	13 877	-	-	502 346
Immobilisations incorporelles	488 469	13 877	-	-	502 346
Agencements & installations	1 398 306	58 006	-	-	1 456 312
Matériel informatique & téléphonique	1 159 680	125 759	3 643	-	1 281 795
Matériel de bureau	76 013	-	-	-	76 013
Matériel vidéo	51 103	-	-	-	51 103
Mobilier	45 955	18 377	-	-	64 332
Matériel technique pour la recherche	41 890	-	-	-	41 890
Immobilisations en cours	-	21 563	-	-	21 563
<i>Immobilisations corporelles "siège"</i>	<i>2 772 947</i>	<i>223 705</i>	<i>3 643</i>	-	<i>2 993 008</i>
Matériel de transport	2 143 704	195 362	167 100	-	2 171 966
Matériel radio et communication	388 884	52 236	19 762	-	421 358
Matériel informatique	3 518	-	-	-	3 518
<i>Immobilisations corporelles "missions"</i>	<i>2 536 107</i>	<i>247 597</i>	<i>186 862</i>	-	<i>2 596 842</i>
Immobilisations corporelles	5 309 053	471 302	190 505	-	5 589 850
Prêts réseau ACF	662 137	1 180 419	1 000 000	-	842 556
Dépôt garantie loyer Paris	291 218	252 288	-	-	543 506
Dépôts et cautionnement missions	214 349	20 223	91 340	-	143 232
Immobilisations financières	1 167 704	1 452 930	1 091 340	-	1 529 294
TOTAL ACTIF IMMOBILISE BRUT	6 965 226	1 938 109	1 281 845	-	7 621 490

La variation des amortissements depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	Total au 31.12.2012	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Total au 31.12.2013
Logiciels informatiques	450 056	18 151	-	-	468 207
Immobilisations incorporelles	450 056	18 151	-	-	468 207
Agencements & installations	1 149 342	77 641	-	-	1 226 983
Matériel informatique & téléphonique	873 830	117 906	602	-	991 134
Matériel de bureau	76 013	-	-	-	76 013
Matériel vidéo	33 962	4 033	-	-	37 995
Mobilier	24 516	8 242	-	-	32 758
Matériel technique pour la recherche	41 890	-	-	-	41 890
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
<i>Immobilisations corporelles "siège"</i>	2 199 553	207 822	602	-	2 406 773
Matériel de transport	1 583 915	276 568	148 854	-	1 711 628
Matériel radio et communication	339 920	28 366	7 685	-	360 601
Matériel informatique	3 421	98	-	-	3 518
<i>Immobilisations corporelles "missions"</i>	1 927 256	305 031	156 540	-	2 075 747
Immobilisations corporelles	4 126 809	512 853	157 142	-	4 482 521
TOTAL AMORTISSEMENTS	4 576 865	531 004	157 142	-	4 950 728

Par ailleurs, le poste des immobilisations corporelles est déprécié à la clôture 2013 pour un montant de 133 K€ (tableau de variation en note 3). La valeur nette comptable des immobilisations du siège qui ne seront plus utilisées à compter du 01/07/2014 a été ramenée à la valeur d'utilisation au 30/06/2014, celles-ci étant utilisées sur le premier semestre par ACF France.

Note 2 : Stocks

Les stocks sont composés de matériels et fournitures destinés aux missions. Ils permettent de réduire les délais de réponse aux besoins d'approvisionnement des missions, et d'augmenter notre efficacité en cas d'urgence. La valeur totale du stock d'urgence est de 967 K€ (2012 : 1.047K€). La stratégie actuelle d'ACF est de maintenir un niveau de stock d'environ 1.800 K€. En novembre 2013, le stock a permis de couvrir l'urgence Philippines à hauteur de 480 K€ ce qui explique son niveau de 1.456 K€ au 31/12/2013.

Les entrées en stocks sont évaluées au coût d'achat, frais accessoires éventuels inclus. Les stocks sont gérés, en cours d'année, selon la méthode de l'inventaire permanent. Les stocks consommés sont alors directement imputés aux charges des missions. A la clôture de l'exercice, il est pratiqué un inventaire physique des quantités présentes en stock dans les différents entrepôts.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de l'ancienneté des stocks et de leur éventuelle date de péremption pour les produits périssables.

Note 3 : Créances

Les créances sont distinguées en trois postes :

- Créances bailleurs de fonds,
 - Créances sur réseau international ACF,
 - Autres créances.
- Le poste « Créances bailleurs de fonds » est composé des soldes débiteurs des comptes relatifs aux subventions accordées par les bailleurs de fonds pour financer les missions. Un compte relatif à une subvention fait apparaître un solde débiteur lorsque les sommes engagées par ACF, au titre de cette subvention et conformément au budget contractuel, excèdent les avances reçues, à la date de clôture de l'exercice. En cas de solde créditeur, c'est-à-dire lorsque le montant des avances reçues, excède les sommes engagées par ACF, il est inscrit au passif du bilan dans le poste « Avances bailleurs de fonds ».

Les produits sur les financements bailleurs sont donc constatés au rythme des dépenses éligibles à la convention de financement (cf. Note 12). La part des financements restant à recevoir et à dépenser figure en engagements hors bilan donnés et reçus (cf. Note 10).

La décomposition du poste « Créances bailleurs de fonds » au 31.12.2013 est la suivante :

(en euros)	Total au 31.12.2013	Total au 31.12.2012
Union Européenne - ECHO	3 112 204	6 169 009
Union Européenne - Autres	2 594 712	3 223 849
Nations Unies	2 449 143	1 526 574
Gouvernement américain	1 532 404	2 014 979
Gouvernement français	565 396	389 779
Gouvernement britannique	4 078 216	3 459 890
Autres gouvernements	551 799	534 510
Autres ONG	251 939	286 077
Divers bailleurs	1 024 075	1 763 379
Total Créances bailleurs de fonds	16 159 888	19 368 046

Ce poste fait l'objet au 31.12.2013 d'une provision pour dépréciation de 1.195 K€ (2012 : 1.315 K€) (cf. tableau de synthèse des dépréciations page suivante).

- Le poste « Créances sur le réseau international ACF » traduit la créance résultant des opérations économiques ou financières réalisées entre ACF et chacune des quatre autres entités du réseau international ACF, hors sous-traitance des missions terrain. Ces opérations peuvent être de différentes natures :
 - Refacturation par ACF France au coût d'achat de matériels et fournitures acquis via son service achats pour le compte d'une autre entité,
 - Refacturation croisée (y compris à la charge d'ACF France) au coût de revient de personnels expatriés sous contrat avec une entité du réseau et mis à disposition d'une autre entité pour ses missions.

- Collecte de dons privés ou de subventions publiques pour des pays dont les opérations sont menées par un autre membre du réseau, moyennant un suivi particulier des opérations concernées.
- Reversement de subventions de bailleurs de fonds reversées à ACF Intl pour la réalisation de contrats.
- Collecte de dons privés ou de subventions publiques effectuées par les membres du réseau pour les missions sociales ACF France.
- Donations d'ACF France à une autre entité du réseau afin de l'aider dans le développement de ses missions sociales. Celles-ci sont rapportées au résultat au fur et à mesure des dépenses effectuées.

La décomposition des « Créances sur le réseau international ACF » est la suivante :

(en euros)	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Créances sur ACF Etats-Unis	291 481	739 417	1 399 557
Créances sur ACF Royaume-Uni	708		
Créances sur ACF Espagne	1 945 881	262 171	
Créances sur ACF Canada	1 487		
Total Créances sur le réseau ACF	2 239 557	1 001 588	1 399 557

La créance sur ACF Espagne se rapporte notamment :

- au reversement par ACF France de fonds issus de la collecte pour couvrir l'urgence Philippines diminué des dépenses réalisées par ACF Espagne pour un montant net de 913 K€
- 1.133 K€ correspondant à des refacturations d'achats et de mise à disposition de personnel.

La créance sur ACF Etats-Unis (ACF-US) de 291 K€ reflète la différence entre les sommes versées par ACF France pour l'exécution de contrats bailleurs signés par ACF France et les dépenses effectivement engagées par ACF Etats-Unis au 31.12.2013. Cette créance concerne principalement le Pakistan (240 K€).

- Le poste « Autres créances » comprend notamment des produits de collecte à recevoir, pour un montant de 1.370 K€ (2012 : 1.562 K€), et des avances fournisseurs liées à des missions pour 1.015 K€ (2012 : 1.075 K€).

Les créances en devises ont été revalorisées aux taux officiels au 31.12.2013. Les pertes de change latentes résultant de cette conversion ont entraîné la constitution d'une provision pour perte de change de 729 K€ (2012 : 1.256 K€) (voir note 7 provisions pour risques et charges).

Le tableau de synthèse des dépréciations des différents postes de l'actif du bilan se présente de la façon suivante :

(en €)	Total 01.01.2013	Dotations	Reprises		Transfert poste à poste	Total au 31.12.2013
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées		
Immobilisations corporelles	-	132 626				132 626
Dépôt et Cautionnements	-	14 589			12 754	27 343
Prêt	-	145 184				145 184
Stocks	28 193	11 334				39 527
Créances bailleurs de fonds	1 315 490	867 212	715 758	271 815		1 195 129
Autres créances	12 754				- 12 754	0
Créances sur réseau international ACF	-					0
TOTAL PROV° POUR DEPRECIATION	3 022 522	1 170 945	715 758	271 815	-	1 539 809
Dont dotations et reprises		1 170 945	715 758	271 815		
		- d'exploitation				
		- financières				
		- exceptionnelles				

La dépréciation des créances varie de 1.315 K€ à 1.195 K€, soit une diminution nette de 120 K€. Des dotations pour dépréciations des créances sont passées lorsque les créances ne sont pas recouvrées pour des contrats achevés depuis plus de deux ans, ainsi que pour ceux de moins de deux ans pour lesquels un risque a été identifié comme probable. Au cours de l'exercice 2013, des créances ont été dépréciées pour un montant de 867 K€. Cette somme correspond à des montants questionnés par les bailleurs quant à leur éligibilité sur des critères de dates, de nature, ou en cas d'absence de pièce justificative. Ceci concerne notamment le Libéria à hauteur de 254 K€, la Sierra Leone pour 198 K€, la Centrafrique pour 180 K€ et Haïti pour 145 K€. Les reprises de provisions utilisées effectuées en 2013 pour un montant de 717 K€ correspondent principalement à d'anciennes créances précédemment provisionnées et passées définitivement en charges après une démarche de recouvrement restée infructueuse.

Note 4 : Valeurs mobilières de placement

Le poste "Valeurs mobilières de placement", composé de SICAV monétaires, correspond au portefeuille détenu en France. Ce portefeuille est comptabilisé au coût d'acquisition et valorisé suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Sa valorisation au cours du dernier jour de l'exercice 2013 ne fait pas ressortir de moins-value latente.

Ce poste passe de 33.946 K€ en 2012 à 23.056 K€ en 2013. Cette diminution de 32 % est due principalement à la décision de placer une partie de la trésorerie en dépôts à terme mieux rémunérés, à hauteur de 12.226 K€ (voir note 5 sur les disponibilités).

Note 5 : Disponibilités

Les disponibilités sont distinguées en deux postes :

- Disponibilités « missions »,
- Disponibilités « siège ».

- Les disponibilités « missions » sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses au 31.12.2013, détenus sur les missions.
- Les disponibilités « siège » sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses détenues par le siège au 31.12.2013. Les comptes fusionnés situés dans une même banque, font l'objet d'une compensation entre soldes positifs et négatifs, ne faisant ainsi apparaître que le solde net à la rubrique « Disponibilités siège » du bilan. Au cours de l'exercice 2013, ACF France a procédé à des placements sur des dépôts à terme en USD d'une durée de trois mois. Le solde de ces dépôts s'élève à la clôture des comptes 2013 à 12.226 K€.

Les disponibilités en devises détenues en France ou à l'étranger (comptes bancaires et caisses) ont été valorisées au taux officiel au 31.12.2013, ou, par exception pour la Somalie, au taux moyen pondéré des changes du mois de décembre 2013 car le taux officiel ne reflétait pas le taux pratiqué localement. Les différences de change positives ou négatives constatées ont été enregistrées en gain ou perte de change.

La décomposition des disponibilités au cours des trois derniers exercices est la suivante :

(en euros)	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Comptes bancaires	4 046 272	4 311 034	4 176 132
Caisses	631 827	553 643	771 485
Disponibilités "missions"	4 678 099	4 864 677	4 947 617
Comptes bancaires	5 704 082	5 839 068	8 495 855
Dépôts à terme	12 226 243		
Caisses	186 031	123 290	76 920
Disponibilités "siège"	18 116 356	5 962 358	8 572 775

Les comptes bancaires comprennent des Livrets d'épargne, à hauteur de 3.128 K€.

Note 6 : Fonds propres

Le résultat de l'exercice 2012, soit 2.822 K€, ainsi qu'une partie des Fonds Associatifs, pour 3.091 K€, ont été affectés, par décision de l'Assemblée Générale du 15 juin 2013, aux Fonds Associatifs et au Fonds de Réserve pour Projet Associatif, dont spécifiquement à la Recherche Appliquée, au Développement International et à la nouvelle réserve affectée au Développement du Système d'Information.

ACF dispose donc de deux types de réserves :

- les Fonds Associatifs dont l'objet est d'assurer la pérennité de l'organisation en cas de difficulté soudaine de financement. Leur montant, avant affectation du résultat 2013, représente 2,5 mois des emplois de l'année 2012.
- le Fonds de Réserve pour Projet Associatif, destiné à être consommé à moyen terme (2 à 3 ans), pour financer des projets opérationnels, des programmes de recherche appliquée destinés à améliorer et adapter les méthodes à de nouveaux contextes, ou un appui au

développement du réseau ACF International. Le fonds de réserve pour Projet Associatif finance également le développement et l'évolution du système d'information.

La variation des « Fonds propres » depuis l'exercice précédent est entièrement attribuable à la perte de l'exercice 2013 qui ressort à 4.006 K€. Les fonds propres sont constitués des Fonds Associatifs, d'un Fonds de Réserve pour Projet Associatif et du résultat de l'exercice :

(en euros)	Au 01.01.2013 (avant affectation du résultat 2012)	Affectation du résultat 2012		Résultat 2013	Au 31.12.2013
		Augmentation	Diminution		
Fonds associatifs	20 000 000	1 775 000			21 775 000
Fonds de réserve pour projet associatif	18 887 407	4 137 925	-3 090 662	0	19 934 670
<i>Recherche appliquée</i>	1 400 000	350 000			1 750 000
<i>Programmes opérationnels</i>	12 587 407	3 075 925	- 3 076 942		12 586 390
<i>Développement international</i>	4 900 000	200 000	- 13 720		5 086 280
<i>Développement du Système d'information</i>	-	512 000			512 000
Résultat de l'exercice	2 822 263	-5 912 925	3 090 662	-4 005 688	-4 005 688
TOTAL FONDS PROPRES	41 709 670	-	-	- 4 005 688	37 703 982

Note 7 : Provisions pour risques et charges

La variation des « Provisions pour risques et charges » depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en €)	Total 01.01.2013	Dotations	Reprises		Transfert poste à poste	Total au 31.12.2013
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées		
Risques généraux liés à l'activité	1 326 262	1 262 899	108 431	483 177		1 997 554
Perte de change	1 255 984	728 896		1 255 984		728 896
Provisions pour risques	2 582 246	1 991 795	108 431	1 739 160		2 726 450
Autres charges d'exploitation	158 022		158 022			0
Provisions pour charges	158 022	-	158 022	-		0
Total Prov° Risques et charges	2 740 268	1 991 795	266 453	1 739 160		2 726 450
Dont dotations et reprises		629 289 728 896 633 610	266 453 -	483 177 1 255 984		
		- d'exploitation - financières - exceptionnelles				

La provision pour « risques généraux liés à l'activité » appelle les remarques suivantes à la clôture 2013 :

- ACF dote au 31.12.2013 pour 1.992 K€, dont :
 - 633 K€ pour couvrir le risque de désengagement des baux actuels dans le cadre du déménagement du siège à Clichy. En effet, en l'absence de repreneur des baux, ACF reste tenu de s'acquitter des loyers et des charges jusqu'à l'expiration des baux. Ce poste comprend donc le paiement de loyers, de charges et taxes sans contrepartie pour ACF France à partir du 1^{er} juillet 2014,

- 47 K€ correspondant à la différence en 2013 entre le coût moyen prévisionnel des expatriés imputés sur les subventions accordées par les bailleurs Echo, Europaid et OFDA, et le coût réel constaté lors de la clôture de l'exercice. Une provision pour un ancien contrat a également été reprise pour 30 K€ ce qui porte le montant de la provision à 355 K€ au 31.12.2013.

- 135 K€ pour couvrir le risque de redressement de plusieurs contrats ECHO audités en 2013.

- 45 K€ pour couvrir les risques de plusieurs litiges avec des employés locaux.

Le reste de la dotation concerne essentiellement des risques liés à l'insécurité juridique dans certains pays, notamment 190 K€ pour l'Ethiopie et 196 K€ pour l'Afghanistan, la Sierra Leone et le Libéria.

Les montants de provisions repris en 2013 correspondent majoritairement à des litiges résolus ou des risques qui ne se sont pas matérialisés, et pour lesquels les provisions n'ont pas été utilisées. Les reprises de provisions non utilisées s'élèvent à 483 K€ et concernent essentiellement :

- Trois contrats du Zimbabwe pour lesquels l'Union Européenne a confirmé en 2013 l'éligibilité de la TVA. La provision constituée en 2012 a été reprise pour 135 K€.
 - Un redressement de 143 K€ de la part de BPRM pour un contrat relatif au Bangladesh et pour lequel ce bailleur nous a confirmé en 2013 la levée définitive.
- Perte de change : en l'absence de couverture des risques de change, une provision pour perte de change a été constituée pour un montant de 729 K€ pour couvrir les pertes de change latentes constatées sur les dettes et créances en devises. En vertu du principe de prudence, les gains de change latents constatés à la clôture de l'exercice sont inscrits au Passif en « écarts de conversion passif » pour 1.090 K€.
 - Provisions pour charges : ACF a été victime de vols de liquidités sur sa mission en Sierra Leone. Constatées au premier trimestre 2013, ces opérations ont été initiées sur les exercices antérieurs. Au 31 décembre 2012, afin de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association, il avait été décidé, conformément aux articles L 123-14 du Code de Commerce et 120-2 du Plan comptable général, de comptabiliser dès l'exercice 2012, une provision pour charges à hauteur des sommes dérobées postérieurement à la clôture, soit 158 K€. En 2013, la perte a été constatée en résultat exceptionnel et la provision pour risque constituée à la clôture précédente a été reprise.

Note 8 : Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC.

Les ressources affectées non utilisées en fin d'exercice sont compensées par une charge de même montant dans le compte d'emplois des ressources (poste « Ressources restant à utiliser ») et dans le compte de résultat (poste « Engagements à réaliser sur ressources affectées »). Ces ressources non utilisées sont alors inscrites au passif du bilan en « fonds dédiés ».

L'utilisation durant l'exercice suivant, d'une partie de ces fonds génère un produit dans le compte d'emplois des ressources (poste « Report de ressources non encore utilisées ») et dans le compte de résultat (poste « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ») pour le montant effectivement consommé au cours de l'exercice et donne lieu pour la même valeur à une diminution du poste « fonds dédiés » au passif du bilan.

La variation au bilan des « Fonds dédiés » depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	01/01/2013	Augmentation	Utilisation					31/12/2013
			sur affectation de l'année			sur collecte des exercices		
			projet ACF France	Autres coûts	Projets réseau	projet ACF France	Projets réseau	
Fonds dédiés Population oubliée	294 436	0	0	0	0	211 504	0	82 933
Fonds dédiés Programmes d'Urgences	72 367	0	0	0	0	53 790	0	18 577
Fonds dédiés Recherche appliquée	845 655	0	0	0	0	396 566	0	449 089
Fonds dédiés Afghanistan	614 271	142	0	0	0	305 435	0	308 977
Fonds dédiés Bangladesh	318 655	999 826	268 172	0	0	293 355	0	756 954
Fonds dédiés Birmanie	55 628	51 233	51 233	0	0	2 860	0	52 768
Fonds dédiés Bolivie /mission ACH Madrid	0	4 500	0	0	0	0	0	4 500
Fonds dédiés Burkina Faso	303 175	433 242	0	0	0	205 056	0	531 361
Fonds dédiés Congo /mission AAH NY	0	52	0	0	0	0	0	52
Fonds dédiés Corne de l'Afrique (1)	811 573	1 505	0	0	0	581 291	0	231 787
Fonds dédiés Côte d'Ivoire	29 405	0	0	0	0	29 405	0	0
Fonds dédiés Crise Syrienne	0	31 558	9 034	0	0	0	0	22 524
Fonds dédiés Djibouti	2 269	0	0	0	0	0	0	2 269
Fonds dédiés Ethiopie	233 649	156	0	0	0	182 597	0	51 208
Fonds dédiés Haïti	125 379	256 238	97 548	0	0	3 471	0	280 598
Fonds dédiés séisme Haïti	44 860	0	0	0	0	44 860	0	-0
Fonds dédiés Inde	235 358	299 403	0	0	0	36 957	0	497 804
Fonds dédiés Indonésie	561 768	843	0	0	0	265 504	0	297 108
Fonds dédiés Kenya / mission AAH NY	34	0	0	0	0	0	34	0
Fonds dédiés Libéria	73 978	169 500	58 983	0	0	72 316	0	112 179
Fonds dédiés Madagascar	0	117 872	82 497	0	0	0	0	35 376
Fonds dédiés Mali /mission ACH Madrid	487	9 753	0	971	8 742	0	487	40
Fonds dédiés Mongolie	14 609	398 380	79 801	0	0	7 328	0	325 860
Fonds dédiés Népal	132 967	10	0	0	0	124 471	0	8 506
Fonds dédiés Niger /mission ACH Madrid	135	0	0	0	0	0	135	0
Fonds dédiés Pakistan / mission AAH NY	64 719	0	0	0	0	0	64 719	0
Fonds dédiés Palestine / Mission ACH Madrid	7 428	450	0	0	0	0	7 428	450
Fonds dédiés Philippines / Mission ACH Madrid (2)	0	4 250 227	492 984	602 271	369 862	0	0	2 785 110
Fonds dédiés RCA	920 833	319 868	7 677	0	0	368 572	0	864 452
Fonds dédiés Crise Sahel / mission ACH Madrid	119 102	2 101	0	0	2 101	53 415	0	65 686
Fonds dédiés Sierra Leone	3 439	350 000	6 921	0	0	0	0	346 519
Fonds dédiés Somalie	245 806	830	0	0	0	111 159	0	135 477
Fonds dédiés Soudan / mission AAH NY	293	152	0	10	90	0	293	52
Fonds dédiés Syrie / Mission ACH Madrid	315	3 590	0	2	18	0	315	3 570
Fonds dédiés Tchad	390 958	176 282	0	0	0	130 893	0	436 346
Fonds dédiés Yemen	38 000	0	0	0	0	37 998	0	2
Fonds dédiés Zimbabwe	34 446	30 050	0	0	0	29 833	0	34 663
TOTAL FONDS DEDES	6 595 999	7 907 764	1 154 850	603 254	380 813	3 548 637	73 412	8 742 797
				2 138 916		3 622 049		

A reporter

(1) L'augmentation du fond dédié Corne de l'Afrique comprend 1.995 € de produits financiers sur les placements des fonds collectés

(2) L'augmentation du fond dédié Philippines comprend 4.881 € de produits financiers sur les placements des fonds collectés

Fonds dédié à l'urgence Philippines

Le fonds dédié à l'urgence Philippines a été constitué pour enregistrer les dons affectés à l'urgence humanitaire consécutive au typhon Haiyan qui a touché les côtes philippines le 8 novembre 2013. Les fonds privés reçus au 31.12.2013 s'élèvent à 4.250 K€ et proviennent à 87 % de la générosité du public et des différents partenariats conclus pour le reste.

Une partie des fonds disponibles a été dépensée à la clôture 2013 pour un montant total de 1.463 K€. Accion contra el Hambre (ACF Espagne) est le siège d'ACF International en charge des opérations dans ce pays. En conséquence, certaines dépenses ont été réalisées directement par ACF France (frets aériens, stock d'urgence ...) pour 493 K€ et une autre partie l'a été par l'intermédiaire d'ACF Espagne pour 369 K€. Les autres coûts représentent les coûts de collecte et les frais de gestion.

Fonds dédiés au Bangladesh

Les fonds collectés pour le Bangladesh en 2013 s'élèvent à 1.000 K€ et proviennent essentiellement de la Course contre la Faim pour 548 K€ et d'une fondation pour 433 K€.

Fonds dédiés à des projets de missions sociales

De 2005 à 2009, un fonds dédié aux missions sociales d'ACF, réparti en quatre affectations (Populations oubliées, Urgences, Développement réseau international ACF et Recherche appliquée), a été constitué pour un montant total cumulé de 13 100 000 €.

Ces affectations en fonds dédiés avaient été ratifiées au cours des Assemblées Générales annuelles approuvant les comptes des exercices concernés, faisant l'objet d'une résolution spécifique.

Le reliquat disponible sur ces fonds est passé de 1.212 K€ au 31.12.2012 à 551 K€ au 31.12.2013, représentant un solde de 4 % des fonds d'origine.

A compter de l'exercice 2010, la décision a été prise d'appliquer la méthode la plus communément utilisée consistant à proposer aux membres de l'association l'affectation de tout ou partie du résultat de l'exercice à des réserves pour projets associatifs, en remplacement de l'affectation en fonds dédiés pratiquée sur les 5 derniers exercices. En conséquence, il n'y a plus depuis 2010 de nouvelle affectation à ces fonds dédiés.

Autres Fonds Dédiés

En outre, au cours de l'année 2013, le poste fonds dédiés a évolué par de nouvelles affectations d'une part, et par l'utilisation des fonds existants d'autre part. Les nouvelles affectations proviennent de plusieurs origines :

- l'intégralité des dons affectés selon la décision des donateurs, par pays,
- les partenariats privés affectés, par pays,
- les affectations relatives à certaines manifestations notamment :
 - 75 % des dons nets collectés lors de la Course contre la Faim 2013 pour 1.996 K€ et qui ont été affectés aux programmes de cinq pays : Bangladesh, Burkina Faso, Inde, Mongolie et Sierra Leone,
 - Dons collectés lors du Challenge Interentreprises pour 424 K€ et qui ont été affectés à Haïti et au Libéria,
- les projets spécifiques affectés selon la volonté des donateurs.

Le montant des affectations 2013 est de 7.908 K€, dont 2.139 K€ utilisés au cours de l'année 2013.

Note 9 : Dettes

Les quatre principaux postes de dettes sont :

- Avances bailleurs de fonds,
- Dettes fournisseurs & comptes rattachés,
- Dettes fiscales & sociales,
- Dettes sur réseau international ACF.

Le poste « Avances bailleurs de fonds » est composé des soldes créditeurs des comptes relatifs aux subventions accordées par les bailleurs de fonds pour financer les missions. Ce poste reflète donc les avances par subventions et non par bailleurs de fonds. Un compte relatif à une subvention fait apparaître un solde créditeur lorsque les avances reçues, au titre de cette subvention, excèdent les sommes engagées par ACF, conformément au budget contractuel, à la date de clôture de l'exercice. En cas de solde débiteur, c'est-à-dire lorsque les sommes engagées par ACF excèdent le montant des avances reçues, il est inscrit à l'actif du bilan dans le poste « Créances bailleurs de fonds ».

La décomposition du poste « Avances bailleurs de fonds » au 31.12.2013 est la suivante :

(en euros)	Total au 31.12.2013	Total au 31.12.2012
Union Européenne - ECHO	1 781 922	3 833 223
Union Européenne - Autres	1 353 926	1 298 172
Nations Unies	1 505 491	741 261
Gouvernement américain	56 705	46 893
Gouvernement français	1 509 489	864 622
Gouvernement britannique (DFID)	26 874	282
Gouvernement suédois	2 536 596	2 612 393
Autres gouvernements	1 024 118	1 452 961
Autres ONGs	-	240 505
Divers bailleurs	993 896	1 003 034
Total Avances bailleurs de fonds	10 789 017	12 093 346

Le poste Divers bailleurs comprend les collectes du réseau ACF International pour les pays sur lesquels ACF France intervient, ainsi que les subventions issues des collectivités.

Le total est en diminution globale de 1.3 M€ par rapport à 2012. Ceci s'explique principalement par la diminution des avances d'ECHO de 2 M€ à la clôture. Ceci est dû notamment aux problèmes de trésorerie rencontrés par ECHO au cours de l'année 2013 et qui se sont repercutés sur le niveau de préfinancement.

Le poste « Dettes fournisseurs & comptes rattachés » comprend les dettes sur achats liées à l'activité courante de l'association (les missions sociales, la collecte de fonds et le fonctionnement du siège) et les dettes sur immobilisations. Ce poste comprend des charges à payer liées à des factures non parvenues au 31.12.2013 pour 644 K€ (2012 : 498 K€).

Le poste « Dettes fiscales & sociales » comprend :

(en euros)	31.12.2013	31.12.2012
Personnel et comptes rattachés	223 080	169 144
Provision congés payés et CET	1 797 832	1 679 555
Organismes sociaux et fiscaux	2 156 336	1 794 527
Total Dettes fiscales & sociales	4 177 248	3 643 226

Enfin, les échéances des dettes sont les suivantes :

(en euros)	Total au 31.12.2013	Échéance	
		< 1 an	> 1 an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	
Avances bailleurs de fonds	10 789 017	10 789 017	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	4 039 904	4 039 904	
Dettes fiscales & sociales	4 177 248	4 177 248	
Autres dettes	312 770	312 770	
Dettes sur réseau international ACF	1 391 013	1 391 013	
Total	20 709 952	20 709 952	

La décomposition des Dettes sur le réseau international ACF au cours des trois derniers exercices est la suivante :

(en euros)	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Dettes sur ACF Etats-Unis	70 789		
Dettes sur ACF Royaume-Uni	354 775	1 305 841	1 325 303
Dettes sur ACF Espagne	909 296		134 238
Dettes sur ACF Canada	56 154	25 426	244 972
Total Dettes sur le réseau ACF	1 391 013	1 331 268	1 704 513

A la clôture 2013, ACF France est comme en 2012 débiteur vis-à-vis d'ACF UK et d'ACF Canada (hors prêts). Cette dette envers ACF UK est contrebalancée par des créances relatives aux subventions bailleurs qui transitent par ACF UK.

La dette d'ACF France envers ACF Espagne résulte de la différence entre les dépenses engagées par Madrid (1.807 K€), notamment dans le cadre de l'exécution de contrats bailleurs signés par ACF France pour les Philippines et le Sahel et les avances de 989 K€ qui leur ont déjà été versées au cours de l'exercice.

Note 10 : Engagements Hors Bilan

Engagements donnés :

Compte tenu de la moyenne d'âge des salariés d'ACF, ainsi que du « turnover » élevé, l'impact des provisions pour retraite est considéré comme négligeable, et n'a pas été calculé.

A la clôture de l'exercice, les salariés ont acquis 1 484 jours au titre du Droit Individuel à la Formation.

ACF France a signé le bail pour les locaux de son siège à Clichy en octobre 2013. L'engagement donné jusqu'en février 2023 pour le paiement des loyers et des charges locatives s'élève à 11.207 K€.

Engagements reçus :

Le montant estimé des legs de valeurs ou biens acceptés par le Conseil d'Administration et qui ne sont pas réalisés à la clôture de l'exercice s'élève à 1.293 K€.

Engagements donnés et reçus :

Les produits relatifs aux conventions signées avec les bailleurs de fonds sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution des projets. Parmi les conventions en cours de réalisation, la part de financement supérieure aux dépenses engagées s'élève à 74.356 K€ (2012 : 35.427 K€) dont 10.038 K€ de contrats signés par ACF France pour ACF Etats-Unis (8.419 K€) et ACF Espagne (1.619 K€).

Note 11 – Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature dont a bénéficié l'association au cours de l'exercice ne sont pas directement valorisées dans les comptes. Elles apparaissent en pied du compte de résultat.

Elles sont de plusieurs natures :

- Les contributions volontaires relatives aux programmes terrain, portent essentiellement sur la fourniture de denrées alimentaires en provenance de l'UNICEF, ou du Programme Alimentaire Mondial, et concernent 12 pays à hauteur de 6.004 K€. La valorisation a été établie exclusivement sur les produits livrés en 2013 pour lesquels une preuve de livraison existe sous la forme d'un bon de livraison daté et pour lesquels une valorisation vérifiable est disponible, sous la forme suivante :
 - Le prix est fourni par le donateur
 - Le prix est établi sur la base d'un dossier d'achat ACF portant sur les mêmes produits et pour la même période que celle à laquelle les dons ont été reçus. Ce dossier d'achat peut avoir été établi par la mission sur le terrain ou par le service achat du siège, sur la base des procédures d'achat en vigueur acceptées par les bailleurs de fonds
 - Le prix est établi sur la base d'une cotation locale ou internationale si le produit n'est pas disponible dans le pays.

Lorsque les deux conditions (preuve de livraison et valorisation vérifiable) sont réunies, les dons en nature sont valorisés. Lorsque l'une des conditions n'est pas remplie, les dons ne sont pas valorisés.

- Du transport de biens ou de personnes a également été mis à disposition des missions ACF à titre gracieux, à hauteur de 1.331 K€ dont 1.264 K€ pour les Philippines. Pour ces transports, la preuve existe sous la forme de tickets de transport, et la valorisation est vérifiable sur la base des prix fournis par le donateur.

Le détail par Pays de ces deux types de contribution est le suivant :

(en euros)	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Afghanistan	69 769	111	81 425
Bangladesh	273 338	156 804	131 247
Birmanie	631 864	909 326	314 869
Burkina Faso		141 173	
République de Centrafrique	504 776	175 669	20 816
Côte d'Ivoire	42 350	152 549	
Djibouti			163 321
Ethiopie	1 120 346		
Haiti	185 538		176 651
Indonésie			109 072
Libéria		62 405	47 988
Philippines	1 264 182		
Népal	39 784	7 184	
Somalie	304 176	444 473	980 747
Tchad	1 506 614	34 817	220 859
Zimbabwe			194 459
Yemen	5 170		
Transferts stocks toutes missions	56 461		
Total Contributions en nature	6 004 367	2 084 511	2 441 454

D'autres types de contributions en nature n'ont pas été valorisés, faute d'éléments justificatifs ou de méthodes de valorisation solides. Il s'agit notamment, des dons aux missions non affectés aux programmes, ou du bénévolat en France.

Les montants indiqués représentent donc une vue partielle des contributions en nature.

Note 12 – Subventions

Les « Subventions » regroupent pour 2013 l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics (Union Européenne, Nations Unies, Etats et autres institutions publiques) quelles qu'en soient les destinations, ainsi que les financements spécifiques gérés comme subventions (financements en provenance du réseau international ACF, partenaires,...).

La comptabilisation de ces produits dans le compte de résultat est faite en fonction de l'avancement des projets subventionnés et conformément aux engagements contractuels des bailleurs (dates d'éligibilité des dépenses, budget alloué, nature des charges financées et mode de remboursement des coûts engagés).

Le suivi de l'avancement est réalisé par le biais de la comptabilité analytique qui permet de connaître précisément les dépenses et les engagements par projet, comparée au budget

contractuel. En cas de risque de reversement d'une partie d'une subvention engagée, une provision pour risque est constituée.

La méthode retenue par ACF se traduit dans la présentation des états financiers de l'association de la façon suivante :

- Au compte de résultat : les dépenses engagées pour les missions figurent en charges et se reflètent à l'identique dans les produits ce qui aboutit à une absence d'impact sur le résultat de l'exercice, puisqu'il s'agit de dépenses engagées sur les missions et qui sont financées intégralement par les bailleurs de fonds.
- Au bilan : les dépenses à rembourser par les bailleurs de fonds sont constatées en produits à recevoir si le contrat est en cours ou par une créance s'il est terminé. Enfin, le poste « Avances bailleurs de fonds » au passif constate principalement les fonds qui sont reçus et qui excèdent l'avancement ou la réalisation des contrats.

La part des financements accordés non encore engagée sur l'exercice n'est pas comptabilisée à la clôture de l'exercice et n'apparaît donc pas au débit du poste "Autres créances" et au crédit du poste "Produits constatés d'avance". Elle fait l'objet d'une évaluation dans les engagements hors bilan de l'annexe (cf. Note 10).

Note 13 – Informations sur les effectifs et rémunérations du personnel

Certains modes de calcul ont été revus en 2013, notamment au niveau des expatriés (les effectifs correspondent désormais uniquement aux expatriés sur des missions d'ACF France). L'année 2012 a donc été retraitée sur les mêmes principes.

Un nouveau système de classification des emplois et une nouvelle politique de rémunération applicables aux salariés du siège de l'association ont été mis en place début 2012. Les augmentations en résultant se sont étalées sur 2 ans : 2012 et 2013.

- **Effectifs, moyenne d'âge et ancienneté**

La variation des effectifs et la ventilation par catégorie sont les suivantes :

Effectif moyen	2013	2012
Salariés en France au siège	216	210
Salariés expatriés sur les missions d'ACF France	174	204
Salariés nationaux sur les missions d'ACF France	2 660	2 969

hors contrats en alternance, stagiaires et bénévoles

La moyenne d'âge et l'ancienneté de l'effectif salarié en France ou des expatriés sont les suivantes :

Moyenne d'âge au 31 décembre	2013	2012
Salariés en France au siège	35,8	35,3
Salariés expatriés sur les missions	36,4	35,4

Ancienneté au 31 décembre	2013	2012
Salariés en France au siège	3,3	3,5
Salariés expatriés sur les missions	2,0	2,3

- **Rémunérations au siège**

La moyenne mensuelle des salaires bruts au siège (13^e mois inclus) au 31 décembre est la suivante :

Salaires bruts moyens au siège (13eme mois inclus) au 31 décembre de l'année	2013	2012
10 plus hauts salaires	6 095 €	5 450 €
10 plus bas salaires	1 997 €	2 000 €
Salaire le plus élevé	6 900 €	6 582 €
Salaire le moins élevé	1 833 €	1 833 €
Salaire moyen	3 180 €	3 055 €

hors contrat en alternance

Les rémunérations brutes annuelles versées aux membres du Comité de Direction sont les suivantes :

Rémunérations annuelles brutes du Comité de Direction	2013	2012
Directeur Général (départ F. Danel et arrivée M. Penrose en octobre 2013)	106 314 €	80 192 €
Directeur Général Adjoint (depuis mars 2013)	64 488 €	n/a
Directeur de la Communication et du Développement (depuis avril 2013)	52 415 €	53 547 €
Directeur des Ressources Humaines (poste occupé jusqu'à février puis à partir de juin 2013)	47 380 €	67 493 €
Directeur Scientifique et Technique	69 388 €	65 473 €
Directeur des Opérations	68 922 €	70 771 €
Directeur Administratif et Financier	72 910 €	70 342 €
Directeur de la Logistique (changement de titulaire en septembre 2013)	80 288 €	66 738 €
Directeur du Plaidoyer	63 417 €	62 076 €
Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information	70 653 €	13 794 €

Les salariés ne perçoivent aucune rémunération accessoire de type intéressement et/ou participation, et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Les membres du Comité de Direction bénéficient des plus hautes rémunérations de l'Association. Par ailleurs, le Président et les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent aucune rémunération de l'association, mais ont droit au remboursement de leurs frais de représentation selon les procédures en vigueur.

Le montant des frais professionnels remboursés par l'association aux membres du Comité de Direction au titre de l'exercice 2013 s'élève à 32 K€. Le montant des frais remboursés par l'association aux administrateurs pour le même exercice s'élève à 10 K€.

Les départs en 2013 (Directeur Général et Directeur Logistique) ont généré des indemnités de congés payés de fin de contrat qui sont inclus dans la rémunération annuelle brute perçue.

Note 14 – Honoraires du Commissaire aux Comptes

Des honoraires ont été versés au Commissaire aux Comptes en 2013, dans le cadre de sa mission d'audit légal d'une part, et d'autre part pour l'audit de contrats de programmes terrain signés avec des bailleurs institutionnels. Dans ce dernier cas, les honoraires sont payés par ACF, mais pris en charge par les bailleurs. Les montants des honoraires sont les suivants :

- Honoraires concernant l'audit légal : 76 K€ TTC (2012 : 73 K€).
- Diligences directement liées (audits bailleurs) à la charge des bailleurs : 179 K€ TTC (2012 : 68 K€).

Note 15 – Proposition d'affectation du résultat 2013

Il sera demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur la proposition d'affectation de la perte de 2013 de 4.005.688 €, ainsi que sur l'affectation de certaines charges sur la Réserve Pour Projet Associatif (« RPPA »).

Le budget 2013 prévoyait qu'une partie des charges devait être engagée en contrepartie de la RPPA, à hauteur de 3.6 M€. Les dépenses finalement engagées devant être financées par la RPPA car non financées par des ressources de l'exercice 2013 s'élèvent à 3.525 K€.

Le résultat de l'exercice 2013 résulte donc :

a) De dépenses non financées par des ressources de l'exercice :	(3.524.871) euros
b) Des dépenses 2013 restant à financer :	+ (480.817) euros
Perte nette de l'exercice 2013 (Total)	(4.005.688) euros

Il est donc proposé d'affecter

- la part des dépenses non financées par des ressources de l'exercice, aux réserves pour projets associatifs, conformément à leur destination, comme suit :
 - 2.868.570 € sur la RPPA Programmes Opérationnels
 - 456.301 € sur la RPPA Développement International
 - 200.000 € sur la RPPA Recherche Appliquée
- La part de la perte non financée restant à financer au 31 décembre 2013 est imputée sur la réserve « Fonds associatifs » à hauteur de 480.817 €.

En synthèse, il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice 2013 de la manière suivante :

(en euros)	Au 31.12.2013 (avant affectation du résultat 2013)	Affectation du résultat 2013		Au 31.12.2013 (après affectation du résultat 2013)
		Diminution	Augmentation	
Fonds associatifs	21 775 000	480 817		21 294 183
Réserves pour projet associatif dont :	19 934 670	3 524 871	-	16 409 799
- Recherche Appliquée	1 750 000	200 000		1 550 000
- Programmes opérationnels	12 586 390	2 868 570		9 717 820
- Développement international	5 086 280	456 301		4 629 979
- Développement du Système d'Informations	512 000			512 000
Résultat de l'exercice	-4 005 688	-4 005 688		0
TOTAL FONDS PROPRES	37 703 982	0	0	37 703 982

Les Fonds Associatifs diminuent sur l'exercice 2013 de 2.2 %, et sont portés à 21.3 M€, soit l'équivalent de 2,5 mois d'activité (total emplois du CER).

La réserve pour développement du Système d'Information est destinée à garantir l'allocation de fonds nécessaires à ces projets, à hauteur de l'enveloppe prévue en 2012 et non dépensée en 2013.

Compte d'Emploi des Ressources 2013

EMPLOIS	Emplois de 2013 = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2013 (3)
1 - MISSIONS SOCIALES	83 022 797	29 752 034
1.1 - MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE Actions réalisées directement Versements à d'autres organismes agissant en France	2 442 316 2 442 316 0	
1.2 - MISSIONS SOCIALES REALISEES A L'ETRANGER Actions réalisées directement Versements à un organisme central ou d'autres organismes	80 580 482 74 690 668 5 889 814	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	12 113 600	11 538 352
2.1 - FRAIS D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 538 352	
2.2 - FRAIS DE RECHERCHE DES AUTRES FONDS PRIVES	575 248	
2.3 - CHARGES LIEES A LA RECHERCHE DE SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 068 626	1 114 583
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	100 205 023	42 404 970
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 030 114	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	5 768 848	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V - TOTAL GENERAL	109 003 985	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		237 582
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		15 652
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		42 626 900
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	6 004 369	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
TOTAL	6 004 369	

RESSOURCES	Ressources collectées sur 2013 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2013 (4)
REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		25 615 382
1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	38 666 652	38 666 652
1.1 - DONS ET LEGS COLLECTES	34 028 335	
Dons manuels non affectés	29 162 330	
Dons manuels affectés	3 833 831	
Legs et autres libéralités non affectés	1 032 174	
Legs et autres libéralités affectés	0	
1.2 - AUTRES PRODUITS LIES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 638 317	
Autres produits liés à la générosité du public affectés	2 063 562	
Autres produits liés à la générosité du public non affectés	2 574 755	
2 - AUTRES FONDS PRIVES	3 967 140	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	52 147 134	
4 - AUTRES PRODUITS	3 602 136	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	98 383 062	
II - REPRISES DES PROVISIONS	2 993 187	
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	3 622 049	
IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		-1 719 423
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	4 005 688	
VI - TOTAL GENERAL	109 003 985	36 947 229
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		42 626 900
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		19 935 711
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	-	
Prestations en nature	1 344 749	
Dons en nature	4 659 620	
TOTAL	6 004 369	

NOTES SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

1^{ère} PARTIE - GENERALITES

- Le compte d'Emploi des Ressources d'Action contre la Faim France est établi selon les principes dictés par la loi n°91-772 du 7 août 1991 et l'arrêté du 30 juillet 1993 sur la présentation des comptes des Associations.
- Depuis l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le Compte d'Emploi des Ressources est intégré dans l'annexe des comptes annuels. Il est accompagné des informations relatives à son élaboration.
- Suite à la publication en avril 2008 de l'avis du Conseil National de la Comptabilité et à l'homologation du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2008-12 par arrêté du 11 décembre 2008, un nouveau modèle de compte annuel d'Emploi des ressources doit être établi par les associations faisant appel à la générosité du public à compter du 1^{er} janvier 2009.
- Le Compte d'Emploi des Ressources est établi en adéquation avec les éléments du Compte de résultat pour donner :
 - Une information globale de l'ensemble des emplois (colonne 1) et des ressources (colonne 2) de l'exercice
 - L'affectation par emplois (colonne 3) des seules ressources collectées auprès du public ainsi que le suivi des ressources collectées antérieurement à l'exercice en cours (colonne 4)
- Les emplois du Compte d'Emploi des Ressources sont ventilés, à partir de la comptabilité analytique de l'Association, dans trois rubriques d'emploi qui sont les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.
- La très grande majorité des coûts est affectée directement à l'une des rubriques du Compte d'Emploi des Ressources à partir de la comptabilité analytique. Les coûts directs sont ainsi affectés aux services et activités concernés.
- Néanmoins, certaines dépenses sont liées à des actions qui peuvent être rattachées à plusieurs rubriques du Compte d'Emploi des Ressources. Dans ces cas particuliers, ces charges indirectes sont alors ventilées entre les différentes rubriques. Cette ventilation concerne les dépenses suivantes :
 - Les frais de suivi, de gestion administrative et de recrutement des ressources humaines du siège sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents du siège directement affectés à chaque type d'emplois.
 - Les frais liés à la gestion comptable et au développement des procédures et outils financiers sont imputés pour moitié en support aux opérations et pour moitié en frais de fonctionnement
 - Les coûts des Directions Logistique, Ressources Humaines, Administrative et Financière et de la Communication et du Développement sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents des départements concernés et affectés à chaque type d'emplois.
 - Les frais généraux du siège (loyers, fluides, entretien, gardiennage, ménage, photocopieurs, affranchissements..) sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents du siège affectés à chaque type d'emplois.

D'autre part, la Course contre la Faim est un évènement pédagogique qui vise notamment à sensibiliser les jeunes aux problèmes de la faim dans le monde. Les frais d'organisation de la Course contre la Faim et les frais d'animation des délégations régionales sont imputés pour moitié dans les dépenses de sensibilisation du public et pour moitié en frais de recherche de fonds.

2^e PARTIE - LES EMPLOIS 2013 (colonne 1)

Les différentes rubriques d'emploi comprennent à la fois les charges externes (achats, honoraires, déplacements...) et les salaires des personnels affectés à ces rubriques (cf. tableau de passage du Compte de résultat au Compte d'Emploi des Ressources).

2.1 – MISSIONS SOCIALES

Nos missions sociales sont définies dans les statuts de l'association, et explicitées dans son projet associatif. Les dépenses affectées aux missions sociales regroupent l'ensemble des charges engagées pour chacune des missions sociales d'ACF en conformité avec son objet statutaire.

2.1.1 – Missions Sociales réalisées en France

- Actions réalisées directement

Les actions réalisées en France regroupent les frais liés à l'organisation des manifestations et opérations de sensibilisation du public ainsi que les dépenses de communication et de publicité si elles ne sont pas associées à des appels aux dons.

(en euros)	2013	2012
Evénements de communication et manifestations	802 269	715 225
Communication et publicité	552 488	558 230
Frais d'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation	1 087 558	931 134
Total Missions sociales réalisées directement en France	2 442 316	2 204 589

- Versements à d'autres organismes agissant en France

Action Contre la Faim ne finance aucun organisme en France.

2.1.2 – Missions Sociales réalisées à l'étranger

- Actions réalisées directement

Les Missions sociales réalisées directement à l'étranger se décomposent en 4 postes :

(en euros)	2013	2012 pro forma	2012
Dépenses opérationnelles	61 278 520	71 883 642	71 563 625
Autres projets opérationnels	1 139 904	1 252 699	1 252 699
Support aux opérations	10 854 020	10 521 657	10 841 675
Personnels expatriés sur missions aux autres sièges	1 418 225	1 188 598	1 188 598
Total Missions sociales réalisées directement à l'étranger	74 690 668	84 846 596	84 846 596

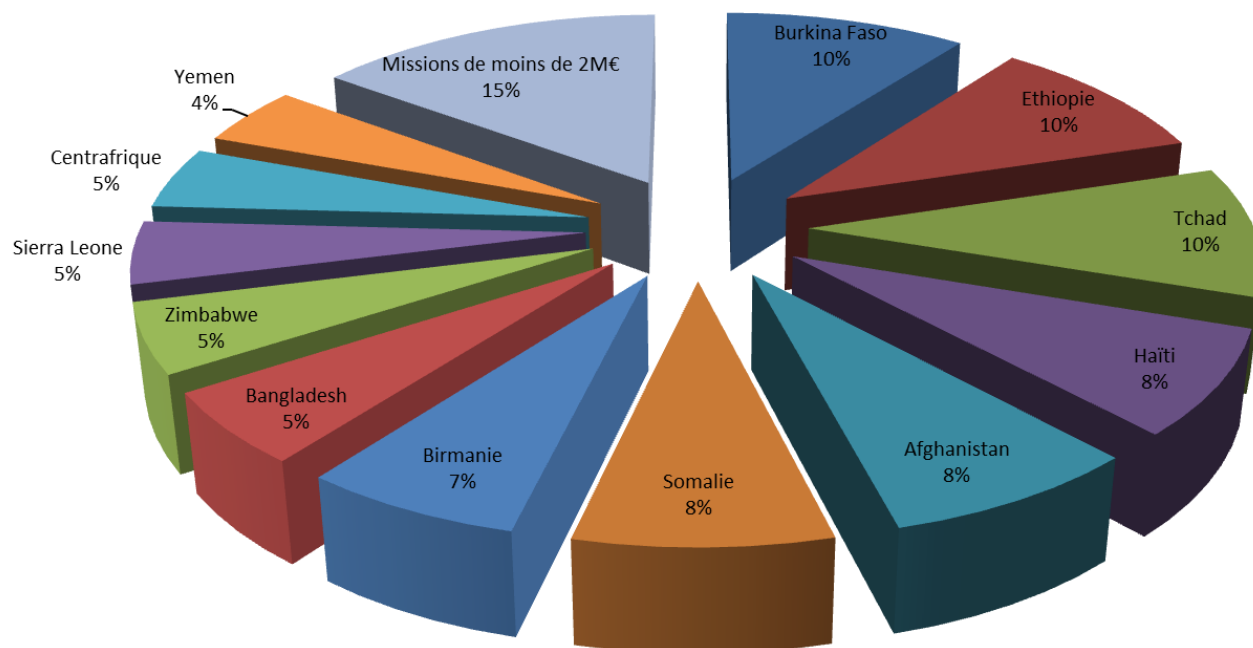
Un changement de méthode de présentation, sans incidence sur le résultat de l'exercice ni sur les fonds propres à l'ouverture, a été effectué. Dans le rapport financier 2012, les coûts salariaux des expatriés pendant les périodes de maladie ou de congés payés étaient inclus dans la rubrique « support aux opérations ». Ils sont désormais intégrés dans la rubrique « dépenses opérationnelles ». La colonne « 2012 pro-forma » permet ainsi de comparer les données reclassées.

- Dépenses Opérationnelles

Le poste « Dépenses opérationnelles » comprend les frais relatifs à la réalisation des programmes sur le terrain par Action Contre la Faim France : ressources humaines présentes sur le terrain, moyens logistiques et achats de matériels et fournitures (nutrition, hydraulique, médical et sécurité alimentaire).

(en euros)	2013	2012 pro forma	2012
Afghanistan	4 743 895	4 169 651	4 169 651
Bangladesh	3 266 665	3 574 928	3 574 928
Birmanie	4 016 347	3 927 629	3 927 629
Burkina Faso (1)	6 200 748	5 402 670	5 402 670
Centrafrique	2 836 850	4 193 135	4 193 135
Côte d'Ivoire	1 630 460	4 607 773	4 607 773
Djibouti (2)	1 473 050	1 396 604	1 396 604
Ethiopie (2)	5 958 641	5 510 022	5 510 022
Haïti	4 745 356	11 035 949	11 035 949
Inde	344 601	364 696	364 696
Indonésie	871 840	909 549	909 549
Irak	278 532	0	0
Jordanie	311 504	0	0
Libéria	1 408 580	2 999 367	2 999 367
Madagascar	1 746 013	375 079	375 079
Mongolie	858 590	633 269	633 269
Népal	385 281	314 716	314 716
Philippines	492 984	0	0
Sénégal	0	41 630	41 630
Sierra Leone	2 850 043	3 263 864	3 263 864
Somalie (2)	4 657 209	6 965 217	6 965 217
Tchad (1)	5 950 849	5 864 501	5 864 501
Yemen	2 720 104	941 686	941 686
Zimbabwe	3 155 647	4 963 469	4 963 469
Missions fermées et charges diverses	374 731	428 239	108 221
Total Dépenses Opérationnelles	61 278 520	71 883 642	71 563 625
(1) : Pays touchés par la sécheresse au Sahel	12 151 597	11 267 170	11 267 170
(2) : Pays touchés par la crise Corne de l'Afrique	12 088 900	13 871 844	13 871 844

Répartition des dépenses opérationnelles 2013 par mission



Missions de moins de 2 M€ (par ordre décroissant de volume opérationnel) : Madagascar, Côte d'Ivoire, Djibouti, Libéria, Indonésie, Mongolie, Philippines, Népal, Inde, Jordanie, Irak

La baisse de l'activité en Haïti entre 2012 et 2013, est liée à la fin des projets liés au séisme de janvier 2010.

En République Centrafricaine, la plupart des programmes ont été mis en standby pendant plusieurs mois sur l'année 2013 vu la crise en cours dans le pays, l'activité a de ce fait été moindre qu'en 2012.

La baisse des dépenses en Somalie est due à la fin des programmes de réponse à la crise Corne de l'Afrique de 2011.

On note l'ouverture de missions en Irak et en Jordanie sur le second semestre 2013 pour répondre à la crise Syrienne.

Les programmes financés par Action Contre la Faim mais réalisés par les autres membres du réseau ACF Intl apparaissent dans la rubrique « versement à un organisme central ou d'autres organismes ». Le détail par pays est indiqué dans le tableau ci-dessous.

(en euros)	2013	2012
Kenya	301 154	855 946
Mali	326 924	489
Mauritanie	596 225	13
Niger	74 412	1 531
Pakistan	1 705 043	57 028
Philippines	849 858	0
République Démocratique du Congo	270 000	471
Senegal	329 536	0
Autres missions	24 994	18 192
Total	4 478 147	933 670

- Autres projets opérationnels

Ce poste concerne les projets non directement liés à un pays sur le terrain, et financés sur fonds dédiés ou par des partenaires. Il s'agit notamment des activités de recherche scientifique et technique qui ont pour objectif d'augmenter et de partager les connaissances à l'international et d'améliorer la qualité des pratiques mises en œuvre au sein des programmes de terrain.

- Support aux opérations

Ce poste regroupe les frais directs ou indirects du siège relatifs à la gestion et à l'appui des activités des missions sociales réalisées à l'étranger et notamment :

- les coûts de suivi, de gestion, de recrutement et de formation des ressources humaines
- les coûts d'appui technique aux opérations et notamment l'expertise en nutrition, sécurité alimentaire et eau/assainissement
- la coordination et le pilotage des programmes par les départements opérationnels
- les activités de plaidoyer et de mobilisation
- la coordination logistique et la gestion des achats pour les missions
- les frais liés à la gestion administrative et comptable, le contrôle financier des missions, le suivi des bailleurs institutionnels et le contrôle interne

(en euros)	2013	2012 pro forma	2012
Gestion des Ressources Humaines	2 285 015	2 179 878	2 499 895
Appui technique aux opérations et recherche scientifique	1 624 059	1 508 129	1 508 129
Coordination et pilotage des programmes	4 214 736	4 115 604	4 115 604
Plaidoyer	639 158	633 185	633 185
Coordination logistique	1 163 942	1 173 027	1 173 027
Gestion administrative et financière, contrôle et audit interne	927 109	911 836	911 836
Total Support aux Opérations	10 854 020	10 521 657	10 841 675

- Personnels expatriés sur missions des autres sièges

Ce poste comprend le coût des expatriés affectés sur des missions gérées par un autre siège du réseau international (le coût est pris en charge et est compensé par un produit affecté aux missions sociales).

- Versements à un organisme central ou d'autres organismes

Ce poste comprend les donations ou subventions au réseau international.

(en euros)	2013	2012
Soutien au Réseau International	784 501	428 738
Subventions pour le financement de programmes des autres sièges	4 478 147	933 670
Fondation ACF pour la Recherche et l'Innovation	200 000	
Dépenses programmes pour les autres sièges	427 166	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	5 889 814	1 362 408

Action contre la Faim France a participé au financement de programmes menés par Acción contra el Hambre Espagne pour un total de 2.6 M€ dont 1.3 M€ aux Philippines et 1.3 M€ sur ses autres missions (Mali, Mauritanie, Niger) et au financement de programmes menés par Action Against Hunger USA pour 2.3 M€ dont 1.6 M€ au Pakistan.

D'autre part, la Fondation « Action contre la Faim pour la Recherche et l'Innovation » a été créée en 2013 sous l'égide de l'Institut de France. Elle a pour vocation d'éradiquer la faim en identifiant ses causes profondes grâce à la recherche scientifique.

Enfin, dans le cadre de la stratégie de déploiement du réseau international, Action contre la Faim a soutenu la création d'une structure indienne, ACF Support Services India Private Limited (185 K€)

2.2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Cette rubrique regroupe l'ensemble des dépenses engagées pour collecter les dons notamment d'origine privée. Toutes les charges relatives à des campagnes de collecte de fonds engagées au cours d'un exercice sont rattachées à cet exercice.

2.2.1 – Frais d'appel à la générosité du public

Ce poste regroupe l'ensemble des frais relatifs aux appels de dons auprès du grand public : charges directes des opérations (marketing direct, legs, Course contre la Faim pour moitié), frais de suivi et de gestion des campagnes et coûts de traitement des dons.

(en euros)	2013	2012
Frais d'appel de dons	6 342 663	5 256 462
Dons ponctuels	3 971 831	3 602 779
Prélèvements automatiques	2 370 831	1 653 683
Frais de manifestations	86 590	79 388
Gestion des campagnes et de traitement des dons	4 834 099	4 468 372
ACF Development	275 000	
Frais d'appel à la générosité du public	11 538 352	9 804 222

ACF Development, association française de loi 1901, a été créée afin de répondre à des besoins humanitaires croissants en développant de nouvelles ressources d'origine privée à l'international, tant auprès des membres du réseau ACF Intl, sous forme de prêts, que pour la création de nouvelles entités. Action contre la Faim a versé à ACF Development un premier apport destiné à couvrir les frais de lancement et de recherche de nouvelles implantations pour l'année 2013.

ACF a relancé en 2013 ses investissements dans les opérations de fidélisation et de prospection de nouveaux donateurs en prélèvements automatiques.

2.2.2 – Frais de recherche des autres fonds privés

Ce poste comprend les dépenses effectuées en vue de récolter des fonds auprès des entreprises.

(en euros)	2013	2012
Frais de recherche des autres fonds privés	575 248	561 339

2.2.3 – Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

La recherche de subventions auprès des bailleurs institutionnels ou des collectivités est faite aussi bien sur les missions que par plusieurs services du siège. Elle correspond essentiellement à du temps passé par les personnes impliquées dans cette démarche et ne fait l'objet d'aucun suivi particulier, ni d'un traitement comptable analytique. Les coûts spécifiques ne sont donc pas isolés dans cette rubrique.

2.3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Cette rubrique regroupe les frais relatifs au fonctionnement de la structure et des services généraux du siège d'ACF, aux Systèmes d'information ainsi que les charges financières, les charges exceptionnelles et les dotations aux amortissements.

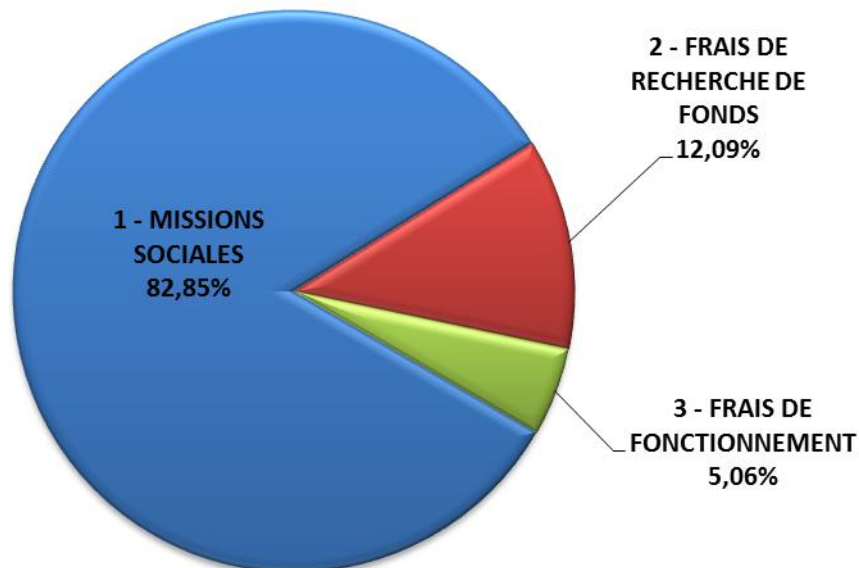
(en euros)	2013	2012
Coûts de structure et des services généraux du siège	2 872 601	2 832 714
Systemes d'Informations	1 361 868	675 538
Frais financiers	441 129	576 560
Charges exceptionnelles	166 606	84 387
Dotation aux amortissements	226 421	204 154
Total Frais de Fonctionnement	5 068 626	4 373 353

Au regard des enjeux de modernisation de nos systèmes d'information dans les 5 années à venir, il est apparu indispensable de créer fin 2012 une Direction de l'Organisation et des Systèmes d'Information.

L'année 2013 a été marquée par le renforcement et la structuration de cette équipe dédiée, l'élaboration du modèle de données, la création d'un Intranet et la préparation du SI Logistique.

2.4 – REPARTITION DES EMPLOIS PAR DESTINATION (colonne 1)

Ce graphique présente le montant de chaque rubrique d'emploi par rapport au total des emplois du Compte d'Emploi des Ressources (total I).



2.5 - TABLEAU DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

En milliers d'euros	CHARGES DE PERSONNEL	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CHARGES FINANCIERES	CHARGES EXCEPTION.	IMPOT SUR LES SOCIETES	ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	TOTAL
MISSIONS SOCIALES	38 494	42 992	1 082	454			83 023
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 666	10 173		275			12 114
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 564	1 896	441	167	1		5 069
TOTAL DES EMPLOIS	42 724	55 061	1 523	896	1	0	100 205

3^e PARTIE - LES RESSOURCES 2013 (colonne 2)

3.1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Les « Ressources collectées auprès du public » correspondent à l'ensemble des dons des particuliers.

Les dons des particuliers collectés dans le cadre de partenariats avec des entreprises (produits financiers solidaires proposés par des établissements bancaires par exemple) sont également présentés dans cette rubrique.

Le poste « Dons manuels » regroupe l'ensemble des dons collectés grâce aux actions de marketing direct. Ils sont utilisés, en conformité avec les messages d'appel de fonds, pour concourir au financement des actions d'ACF. Le cas échéant, des fonds dédiés sont créés pour suivre les affectations concernées.

3.1.1 – Dons et legs collectés

(en euros)	2013	2012
Dons ponctuels	12 456 733	15 134 838
Prélèvements automatiques	16 705 598	16 048 959
Dons manuels non affectés	29 162 330	31 183 797
Dons manuels affectés	3 833 831	379 465
Legs non affectés	1 032 174	1 047 781
Legs affectés	0	0
Total dons et legs collectés	34 028 335	32 611 043

L'année 2013 a été marquée par une forte mobilisation des donateurs en réponse à l'appel aux dons envoyé par ACF lors de l'urgence Philippines, ce qui explique la forte augmentation des Dons manuels affectés.

3.1.2 – Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

Ce poste regroupe l'ensemble des dons privés collectés lors de manifestations (Course contre la Faim, opération « Je dej' je donne » ou le Crédit Coopératif par exemple) ou dans le cadre de produits financiers solidaires.

(en euros)	2013	2012
Course contre la Faim et délégations non affectés	1 710 805	1 452 145
Autres manifestations	446 507	552 669
Produits financiers solidaires	405 652	519 820
Autres opérations	11 790	11 984
Autres produits liés à la générosité du public non affectés	2 574 755	2 536 619

(en euros)	2013	2012
Course contre la Faim et délégations affectés	2 023 150	1 980 909
Autres manifestations	33 536	37 338
Produits financiers solidaires	0	0
Autres opérations	6 876	12 524
Autres produits liés à la générosité du public affectés	2 063 562	2 030 771
Total Autres produits liés à la générosité du public	4 638 317	4 567 390

3.2 – AUTRES FONDS PRIVÉS

Les « Autres fonds privés » regroupent les dons des entreprises obtenus dans le cadre de mécénat et les subventions d'origine privée.

(en euros)	2013	2012
Mécénat et partenariats non affectés	984 568	1 109 887
Mécénat et partenariats affectés	2 010 371	1 408 440
Subventions d'origine privée affectées	972 200	2 149 721
Autres fonds privés	3 967 140	4 668 048

3.3 – SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

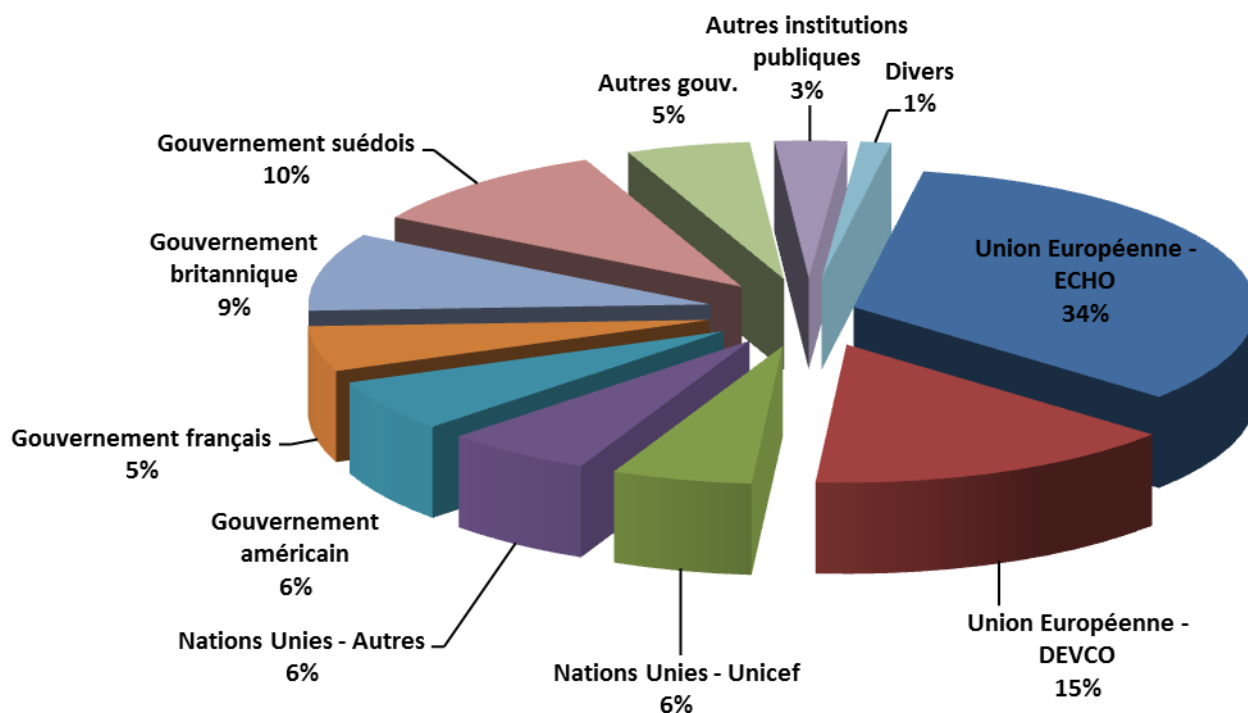
Les « Subventions et autres concours publics » regroupent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics (Union Européenne, Nations Unies, Etats et autres institutions publiques) ainsi que les financements spécifiques gérés comme subventions (financements en provenance du réseau international notamment).

Les subventions peuvent être perçues selon deux canaux :

- par le siège d'ACF en France,
- ou directement par les missions.

En 2013, sont incluses des subventions perçues et reversées aux autres sièges du réseau international (cf. 2.1.2 - Versements à un organisme central ou d'autres organismes)

(en euros)	2013	2012
Union Européenne - ECHO	17 475 877	20 903 225
Union Européenne - DEVCO	7 792 169	7 156 295
Nations Unies - Unicef	2 942 306	3 900 689
Nations Unies - Autres	3 115 633	2 942 380
Gouvernement américain	3 182 714	4 745 934
Gouvernement français	2 771 603	1 512 371
Gouvernement britannique	4 764 009	4 098 938
Gouvernement suédois	5 345 926	5 353 608
Autres gouvernements	2 597 395	2 338 419
Autres institutions publiques	1 512 249	1 491 376
Divers bailleurs	647 254	1 411 683
Total Subventions & Autres concours publics	52 147 134	55 854 919



3.4 – AUTRES PRODUITS

Les « Autres produits » regroupent les ressources non liées à la recherche de fonds privés ou publics. Ils sont distingués en deux postes principaux :

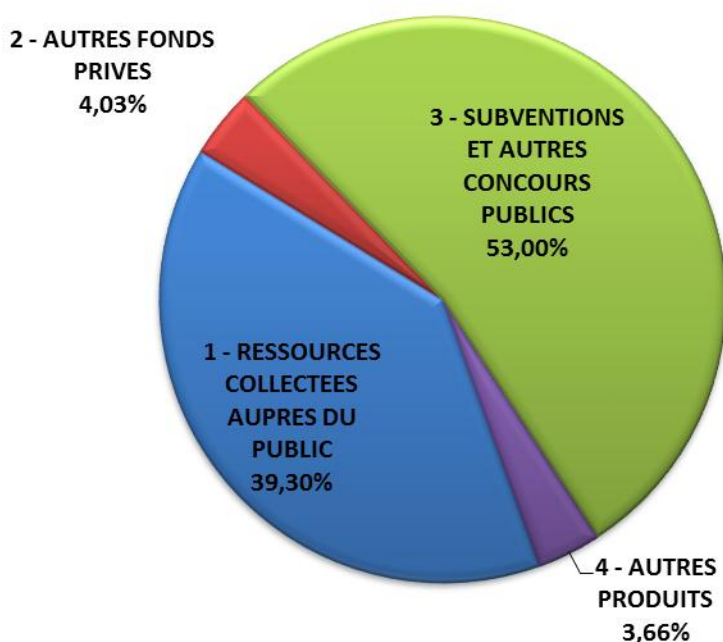
- Autres produits liés aux missions sociales : il s'agit notamment des gains de change et produits exceptionnels constatés sur les missions, ainsi que de la prise en charge par les autres sièges ACF des expatriés affectés sur une de leurs missions.
- Autres produits non affectés de l'association : gains de change et produits financiers du siège principalement.

(en euros)	2013	2012
Autres produits affectés aux Missions Sociales	2 837 989	1 950 475
Produits divers des missions	1 185 529	644 486
Produits divers du siège	1 637 479	1 305 990
Produits Financiers	14 981	
Autres produits non affectés aux Missions Sociales	755 240	798 940
Produits divers	129 834	53 063
Produits Financiers	625 406	745 877
Produits Exceptionnels	8 908	67 279
Total Autres Produits	3 602 136	2 816 694

L'augmentation en 2013 des « autres produits affectés aux Missions Sociales » s'explique, en partie, par la refacturation à Acción contra el Hambre Espagne de dépenses opérationnelles engagées par la France pour répondre à l'urgence Philippines (427 K€, cf. 2.1.2 - Versements à un organisme central ou d'autres organismes).

3.5 – REPARTITION DES RESSOURCES PAR ORIGINE (colonne 2)

Ce graphique présente le montant de chaque type de ressource par rapport au total des ressources du Compte d'Emploi des Ressources (total I).



3.6 – LES FONDS DEDIES

Nous constatons en « engagements à réaliser sur ressources affectées » (colonne 1) la différence entre les montants affectés en 2013 et l'utilisation qui en est faite au cours du même exercice.

Le « report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » (colonne 2) correspond à l'utilisation des fonds dédiés c'est à dire aux programmes réalisés par ACF-France sur l'exercice et financés par les fonds dédiés.

L'utilisation de fonds dédiés réalisée par d'autres entités du réseau est constatée par les comptes de bilan. C'est la raison pour laquelle, l'utilisation de ces fonds n'apparaît pas dans le « report des ressources non encore utilisées antérieurement ».

Les notes du bilan permettent de faire le lien entre les informations communiquées dans l'annexe au bilan et les mouvements présentés en Compte d'Emploi des Ressources.

4^e PARTIE – AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2013 (colonne 3)

4.1 - METHODE

L'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public est le solde correspondant aux emplois qui n'ont pas été financés par des ressources autres que celles de la générosité publique.

4.2 – PRINCIPES D’AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES

4.2.1 – Frais de fonctionnement

Les Frais de fonctionnement sont financés dans l'ordre suivant :

- par les coûts indirects (frais administratifs) facturés dans le cadre de projets.
- au-delà, 2 possibilités
 - o les coûts indirects facturés sont supérieurs aux frais de fonctionnement, le reliquat est alors imputé sur les missions sociales
 - o les coûts indirects facturés sont inférieurs aux frais de fonctionnement, le solde est financé par les autres fonds privés non affectés (solde après financement des frais de recherche de fonds) et si nécessaire par les ressources provenant de la générosité du public.

4.2.2 – Missions Sociales

Les Missions Sociales sont financées dans l'ordre suivant :

- par les ressources affectées et utilisées hors coûts indirects facturés (subventions, autres fonds privés et autres produits)
- par le reliquat éventuel des coûts indirects facturés (après affectation sur les frais de fonctionnement)
- et par la générosité du public.

4.2.3 – Frais de recherche de fonds

Les Frais de Recherche de Fonds sont financés dans l'ordre suivant :

- par les autres fonds privés non affectés pour un montant égal à ligne « frais de recherche des autres fonds privés »
- et par la générosité du public.

4.3 – IMMOBILISATIONS

Toutes les immobilisations acquises pour le siège ont été financées par les ressources collectées auprès du public.

5° PARTIE – SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2013 (colonne 4)

Une analyse détaillée et historique de nos fonds dédiés a permis d'identifier l'origine des ressources dans les soldes à fin 2012 et fin 2013 et donc de connaître précisément la variation des fonds dédiés collectés auprès du public.